

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE  
DE MESURES RELATIVES À L'ACHAT ET LA  
VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE

DOSSIER : R-4008-2017 Étape D

RÉGISSEURS : Me LISE DUQUETTE, présidente  
Mme FRANÇOISE GAGNON  
Me NICOLAS ROY

AUDIENCE DU 21 SEPTEMBRE 2022  
PAR VISIOCONFÉRENCE

VOLUME 37

CLAUDE MORIN  
Sténographe officiel

COMPARUTIONS :

Me ALEXANDRE BELLEMARE  
Me AMÉLIE CARDINAL  
avocats de la Régie

REQUÉRANTE :

Me PHILIP THIBODEAU  
Me HUGO SIGOUIN-PLASSE  
avocats d'Énergir, S.E.C. (ÉNERGIR)  
accompagnés de monsieur Pierre Habre, madame  
Agustina Vuletich, madame Nathalie Landé, madame  
Josiane Marquis, madame Audrey Bazinet

PARTICIPANTS :

Me HÉLÈNE SICARD  
avocate de l'Association coopérative d'économie  
familiale de Québec (ACEFQ);  
accompagnée de monsieur Jean-François Blain

Me PAULE HAMELIN  
Me NICOLAS DUBÉ  
avocats de l'Association des consommateurs  
industriels de gaz (ACIG);  
accompagnés de monsieur Nazim Sebaa et monsieur  
Anthony Vachon

Me MARIE-PIERRE BOUDREAU  
avocate de l'Association québécoise de la  
production d'énergie renouvelable (AQPER);  
accompagnée de monsieur Pascal Cormier

Me JEAN-PHILIPPE THERRIAULT  
avocat de la Fédération canadienne de l'entreprise  
indépendante, section Québec (FCEI);  
accompagné de monsieur Antoine Gosselin

Me GENEVIÈVE PAQUET  
avocate du Groupe de recommandations et d'actions  
pour un meilleur environnement (GRAME);  
accompagnée de madame Nicole Moreau

Me FRANKLIN S. GERTLER  
Mme EUGÉNIE VEILLEUX  
représentants du Regroupement des organismes  
environnementaux en énergie (ROÉÉ);  
accompagné de monsieur Jean-Pierre Finet

Me DOMINIQUE NEUMAN  
avocat de Stratégies énergétiques, de l'Association  
québécoise de lutte contre la pollution  
atmosphérique et du Groupe d'initiatives et de  
recherches appliquées au milieu (SÉ-AQLPA-GIRAM)  
accompagné de monsieur Jean Schiettekatte.

---

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	5
PREUVE DE L'AQPER PARTIE PUBLIQUE	
SYLVAIN TRÉPANIÉ	
PASCAL CORMIER	
GABRIEL DURANY	
INTERROGÉS PAR Me MARIE-PIERRE BOUDREAU	8
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me HÉLÈNE SICARD	56
INTERROGÉS PAR Me AMÉLIE CARDINAL	79
INTERROGÉS PAR Me ALEXANDRE BELLEMARE	98

---

1 L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022), ce vingt et  
2 unième (21e) jour du mois de septembre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du vingt et un (21)  
8 septembre deux mille vingt-deux (2022) par  
9 visioconférence. Dossier R-4008-2017 Étape D :  
10 Demande concernant la mise en place de mesures  
11 relatives à l'achat et la vente de gaz naturel  
12 renouvelable. Poursuite de l'audience.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Rebonjour. Et en format public. Un petit point  
15 d'intendance avant de passer à la preuve de  
16 l'ACEFQ. Maître Thibodeau, je vous avais laissé  
17 avec deux questions avant le dîner.

18 Me PHILIP THIBODEAU :

19 Oui. Donc, j'y vais en rafale. Première question, à  
20 savoir, est-ce que... Pour les engagements. Donc,  
21 ça devrait être d'ici la fin de la journée pour  
22 tous les engagements qui restent. Donc, ça va être  
23 déposé par écrit, les réponses.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Je vous remercie.

1 Me PHILIP THIBODEAU :

2 Et deuxième question. À ce stade, non, il n'y a pas  
3 de contre-preuve de prévue par rapport à la preuve  
4 de l'AQPER.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Je vous remercie beaucoup. On va prendre  
7 connaissance évidemment des engagements. On verra  
8 si on a besoin du retour des témoins. Et à ce  
9 moment-là, bien, on va en prendre connaissance  
10 avant et puis on vous en informera le cas échéant.

11 Me PHILIP THIBODEAU :

12 C'est parfait. Je vous remercie.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Parfait. Merci. Maître Sicard... Maître Boudreau.

15 Me MARIE-PIERRE BOUDREAU :

16 Bonjour, Madame la Présidente. Sauf erreur, avec le  
17 calendrier d'audience que vous aviez réitéré hier  
18 soir, il me semblait qu'on était maintenant à la  
19 preuve publique de l'AQPER.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Oui. Je m'excuse.

22 Me MARIE-PIERRE BOUDREAU :

23 Les témoins sont avec moi. Les témoins de l'AQPER  
24 sont avec moi.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Effectivement, c'est ce que j'avais mentionné. J'ai  
3 tellement de flèches sur mon calendrier que je ne  
4 m'y retrouve plus. Alors voilà! Je vais vous  
5 laisser assermenter, faire assermenter vos témoins.

6

7 PREUVE DE L'AQPER PARTIE PUBLIQUE

8

9 Me MARIE-PIERRE BOUDREAU :

10 Bonjour, Madame la Présidente, Madame et Monsieur  
11 les Régisseurs. Les témoins sont avec moi : Pascal  
12 Cormier, Gabriel Durany et Sylvain Trépanier. Ils  
13 sont prêts à être assermentés.

14

15 L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022), ce vingt et  
16 unième (21e) jour du mois de septembre, ONT

17 COMPARU :

18

19 SYLVAIN TRÉPANIÉ, vice-président directeur général  
20 de Bio-Gaz EG, ayant une place d'affaires au 3171,  
21 route Marie-Victorin, Varennes (Québec);

22

23 PASCAL CORMIER, économiste, analyste externe pour  
24 l'AQPER, ayant une place d'affaires au 4301, avenue  
25 De Lorimier, Montréal (Québec);

1 GABRIEL DURANY, président directeur général de  
2 l'AQPER, ayant une place d'affaires au 276, rue  
3 Saint-Jacques, suite 807, Montréal (Québec);

4

5 LESQUELS, après avoir fait une affirmation  
6 solennelle, déposent et disent :

7

8 INTERROGÉS PAR Me MARIE-PIERRE BOUDREAU :

9 Q. **[1]** Bonjour, Monsieur Cormier. Est-ce que je  
10 comprends que vous avez participé à la préparation  
11 du document déposé par l'AQPER le quinze (15) août  
12 deux mille vingt-deux (2022) sous la cote  
13 C-AQPER-0014?

14 M. PASCAL CORMIER :

15 R. Oui.

16 Q. **[2]** Est-ce que je comprends que vous avez également  
17 participé à la présentation... Juste un instant,  
18 Madame la Présidente, je crois qu'il y a de l'écho  
19 étant donné qu'il y a deux micros qui sont ouverts  
20 en même temps dans la salle.

21 Est-ce que je comprends que vous avez  
22 également participé à la préparation de la  
23 présentation de la preuve déposée le vingt (20)  
24 septembre deux mille vingt-deux (2022) par l'AQPER  
25 sous la cote C-AQPER-0030?



1 R. Oui.

2 Q. **[3]** Est-ce que je comprends que ces pièces  
3 représentent la position de l'AQPER en l'instance?

4 R. Oui.

5 Q. **[4]** Est-ce que je comprends que vous adoptez ce  
6 document pour valoir le témoignage écrit en  
7 l'instance?

8 R. Oui.

9 Q. **[5]** C'est bon. Je vais vous laisser débiter votre  
10 présentation.

11 R. Oui. Bonjour aux membres de la formation; bonjour à  
12 tous les autres participants à l'appel. On va y  
13 aller rondement parce que notre preuve ... au fil  
14 des audiences. Donc, la table des matières  
15 rapidement... Est-ce que c'est possible de mettre à  
16 l'écran, s'il vous plaît, la pièce AQPER-0030?  
17 Merci, si c'est possible d'aller à la page 2.

18           Donc, c'est ça, rapidement la table des  
19 matières : Remarques introductives; preuve  
20 confidentielle de... Évidemment, la preuve  
21 confidentielle de GNR Québec Capital, c'est  
22 derrière nous. Nous allons après les remarques  
23 introductives passer à la présentation de l'AQPER  
24 par monsieur Durany dans le cadre du présent  
25 dossier. Par la suite, je vais faire un bref

1           sommaire de la preuve de l'AQPER en ayant bien en  
2           tête que vous l'avez lue.

3                       Par la suite, bien, il va y avoir une  
4           présentation de l'expérience terrain d'un  
5           producteur québécois qui va être présentée par  
6           monsieur Sylvain Trépanier. Avant-dernier point, ça  
7           va traiter de la valorisation des attributs  
8           environnementaux. J'aurais pu choisir un titre plus  
9           approprié. Mais en gros c'est pour répondre à  
10          certaines questions qui ont été posées, entre  
11          autres par la formation lors des audiences du  
12          trente (30) pour des questions au niveau du type  
13          d'approche qui vont être traitées plus en détail à  
14          l'Étape E. Et finalement conclusions et  
15          recommandations.

16                      Si on va à la page 3 s'il vous plaît. Donc,  
17          rapidement, monsieur Durany, qui est président de  
18          l'AQPER, va faire la présentation. Ensuite, je vais  
19          présenter les éléments clés de la preuve. Par la  
20          suite, monsieur Trépanier va présenter son  
21          expérience terrain. Et je termine la présentation  
22          avec les items restants.

23                      Donc, Monsieur Durany, je vous donne la  
24          parole pour... Ça commence à la page 4.

25

1 M. GABRIEL DURANY :

2 R. Merci, Monsieur Cormier. Et à mon tour de saluer la  
3 formation ainsi que les participants réunis dans  
4 cette audience très importante pour nos membres. On  
5 vous remercie de nous écouter. Merci de nous  
6 recevoir.

7 Donc, j'en profite au cours de cette  
8 première diapositive pour vous présenter l'AQPER.  
9 Je crois que vous commencez à savoir qui on est.  
10 Mais il est de mon devoir de bien décrire mon  
11 association.

12 Alors, l'Association québécoise de la  
13 production d'énergie renouvelable, bien, elle  
14 existe depuis trente (30) ans. Ça fait un moment  
15 qu'on parle de la production indépendante ou de  
16 source indépendante au gouvernement, aux parties  
17 prenantes et au grand public en général. Si vous  
18 voulez, on fédère plus de cent (100) entreprises,  
19 certaines très grandes, certaines toute petites.  
20 Mais il faut savoir que quarante-cinq (45) d'entre  
21 elles ont des activités dans le domaine du GNR de  
22 près ou de loin.

23 Et c'est ce qui fait de ce secteur un  
24 secteur qui est réellement entré, on va dire, en  
25 ébullition au cours des deux dernières années. On

1 représente des acteurs, vous savez, dans d'autres  
2 secteurs d'énergie renouvelable comme l'éolien, le  
3 solaire. Vous avez la liste en bas. La petite hydro  
4 d'où est née l'AQPER. Mais aussi beaucoup d'acteurs  
5 de bioénergie dont le GNR. Et dernièrement on a  
6 senti vraiment une belle... un beau développement  
7 de nouveaux acteurs, en tout cas beaucoup de  
8 dynamisme dans ce secteur.

9           Dernièrement je pourrais vous mentionner  
10 aussi qu'on commence depuis deux ans à parler  
11 fortement d'hydrogène vert. Le gouvernement a  
12 choisi notre colloque l'an passé pour lancer sa  
13 stratégie Hydrogène vert et bioénergie. Une  
14 stratégie qui traite également de GNR. Puis, bon,  
15 là, vous pouvez voir les logos de quelques-uns de  
16 nos membres les plus éminents au niveau production  
17 du GNR. Donc, oui, on fédère des joueurs sérieux  
18 qui ont des investissements à faire et de  
19 l'expertise à amener au Québec pour faire émerger  
20 cette filière d'avenir qui est importante au  
21 respect de nos cibles climatiques, mais également à  
22 notre résilience énergétique.

23           Je vais passer à la prochaine diapositive  
24 s'il vous plaît.

1 Me MARIE-PIERRE BOUDREAU :

2 Madame la Présidente, si c'est possible juste de  
3 passer en mode diaporama pour la présentation s'il  
4 vous plaît.

5 M. GABRIEL DURANY :

6 R. On a demandé à passer en mode diaporama. Donc,  
7 j'attends juste que ce soit fait pour continuer,  
8 Madame la Présidente. Voilà! Alors, nous sommes en  
9 mode diaporama. Merci beaucoup de l'avoir fait.  
10 Pour comprendre comment s'exprime l'AQPER en GNR,  
11 je dois remonter, vous savez, de quelques crans,  
12 puis prendre un peu de hauteur avec vous, mais je  
13 vais le faire le plus rapidement possible, puis  
14 répondre à vos questions, s'il y en a.

15 Il faut aller sur la vision qui est  
16 exprimée par l'AQPER, depuis deux ans. Une vision  
17 qu'on a intitulée « La feuille de route vingt  
18 trente (2030) ». Et la vision de l'AQPER, vous avez  
19 vu notre mission, vous allez voir pourquoi la  
20 vision s'y arrime très très bien, parce qu'on a dit  
21 qu'on agit sur les principes du développement  
22 durable, dans notre mission.

23 Bien, notre vision, c'est de cadrer, de  
24 chiffrer, de rendre très concrète la hausse de  
25 production d'énergie renouvelable nécessaire pour

1           atteindre nos cibles climatiques de vingt trente  
2           (2030). Et ultérieurement, préparer la  
3           carboneutralité de vingt-cinquante (2050).

4                        Donc, comment on fait ça? Ce n'est pas très  
5           compliqué puisqu'on a des outils de modélisation  
6           qui sont à notre portée. Nos grandes institutions,  
7           là, le sont en ce moment, le GIEC le fait en ce  
8           moment, mais plus directement, je vous dirais que  
9           le ministère de l'Environnement a carrément  
10          commandé un rapport qui s'appelle « Trajectoire » à  
11          la firme Dunsky dont la dernière mise à jour date  
12          de deux mille vingt et un (2021), qui fait ça et  
13          donc, qui modélise au plus bas coût à la tonne  
14          évitée les trajectoires de baisse d'émissions  
15          nécessaires pour atteindre la cible de vingt-trente  
16          (2030) et puisque soixante-dix pour cent (70 %) \_  
17          des émissions que nous émettons viennent de  
18          l'énergie, bien vous vous en doutez, modélise la  
19          hausse de production d'énergie renouvelable  
20          nécessaire pour remplacer les soixante pour cent  
21          (60 %) de pétrole et de gaz qui constituent notre  
22          consommation énergétique actuelle.

23                        Quels sont les grands messages d'une  
24          modélisation comme ça. Ce n'est pas compliqué.  
25          Premier message, la hausse de production d'énergie

1 renouvelable et l'efficacité énergétique vont main  
2 dans la main. Les deux doivent être opérés en même  
3 temps et avec beaucoup d'ambition.

4 Deuxième message, il n'y a pas de solution  
5 unique. Plusieurs produits énergétiques doivent  
6 être amenés au marché : solaires, éoliens, hydro,  
7 GNR, biocarburant, biomasse chaleur sous forme  
8 cogénération et des produits de stockage, tout ça  
9 doit arriver de façon concurrente au fur et à  
10 mesure que les technologies matures et viables  
11 économiquement émergent sans vous parler de  
12 l'hydrogène vert, bien sûr, qui émerge  
13 graduellement et dont on voit l'importance poindre  
14 au bout de cette décennie.

15 Ce qui est important aussi, c'est de parler  
16 de tout ça en termes concrets. Donc, nous, on a,  
17 d'une première part, parce que vous le voyez dans  
18 le bas de la diapositive, juste établi les ordres  
19 de grandeur. Une modélisation comme ça, ce qu'elle  
20 permet de faire, c'est d'appréhender l'ampleur du  
21 défi qui est devant nous.

22 Et à vue de nez, ce que vous allez voir  
23 complètement à gauche, c'est les besoins en vingt  
24 trente (2030), selon cette modélisation, moins la  
25 production à ce jour égale le besoin de hausse de

1 production d'énergie renouvelable qu'on doit aller  
2 chercher.

3 Premier constat qui se dégage là, quand  
4 vous regardez les cases à droite, en bas à droite,  
5 c'est que le défi en bioénergie, quand vous le  
6 traduisez en térawattheure, ressemble étrangement  
7 au défi qu'on a en électricité renouvelable.

8 C'est normal. Les efforts d'électrification  
9 doivent être appuyés stratégiquement par un apport  
10 de bioénergie, c'est ça que les modèles disent. Et  
11 quand je dis « les modèles », je brosse large, là,  
12 je parle du rapport spécial à 1.5 du GIEC et de  
13 d'autres modélisation. C'est... quand on dit les  
14 bonnes énergies aux bonnes places, c'est ça qu'on  
15 veut dire. Il y a des énergies qui sont nécessitées  
16 sous différentes formes.

17 Donc, voilà pour prendre la pleine mesure  
18 du défi qui nous attend sur les huit prochaines  
19 années, puis il faut se rappeler que, à partir de  
20 ce moment-là, nous, à l'AQPER, notre rôle,  
21 prochaine diapositive, c'est d'exprimer ce genre  
22 d'ordre de grandeur en fonction de ce qu'il est  
23 possible de faire dans le cadre de développement  
24 qu'on a au Québec, la réglementation en place, les  
25 processus qui sont liés à cette réglementation-là,



1 la maturité technologique et économique de ces  
2 filières. Qu'est-ce qu'on peut faire pour  
3 développer, dans ce cas-ci cent sept pétajoules  
4 (107 PJ) de bioénergie sur la prochaine décennie,  
5 tel que le requiert le modèle?

6           Encore une fois, c'est un ordre de  
7 grandeur, mais ça nous dit que c'est un gros défi,  
8 par contre. On sait qu'à trente térawattheures  
9 (30 TWH) quand on sait que La Romaine, toutes les  
10 phases, construit en douze (12) ans, c'est huit  
11 térawattheures (8 TWH). Il faut prendre l'ampleur  
12 de ce défi-là.

13           Alors, quand on regarde ces chiffres-là en  
14 haut à droite, qu'est-ce que le GNR peut nous  
15 apporter sur le temps qu'il nous reste. Alors, il  
16 faut commencer par comprendre qu'il y a un  
17 encadrement qui est encore en mouvement. On vient  
18 d'obtenir une cible réglementaire de dix pour cent  
19 (10 %) et qui vient de tomber, là, donc, dix pour  
20 cent (10 %), une cible d'injection au gazoduc, ça  
21 c'est quand même des outils réglementaires, là, qui  
22 vont amener ou structurer la demande pour ce  
23 produit-là.

24           Et on sait que les projets peuvent prendre  
25 trois à cinq ans à être construits. Et donc, ça

1 déjà, là ça nous donne une idée, là, de combien de  
2 temps ça prend pour lever les projets, quel genre  
3 de cibles on doit atteindre, combien de projets ça  
4 va prendre. Prochaine diapositive s'il vous plaît.

5 L'autre élément qui est important c'est que  
6 quand vous regardez une modélisation comme ça,  
7 nous, ce qu'on fait c'est qu'on la réinterprète à  
8 travers ces balises de développement-là. Et donc,  
9 vous voyez au milieu seize pétajoules (16 PJ) de  
10 GNR. Et je vais l'expliquer ce seize pétajoules  
11 (16 PJ)-là. Prochaine diapositive.

12 Quand vous regardez un modèle comme ça puis  
13 que vous contemplez les choses en grands chiffres,  
14 là, en pétajoules et tout ça, vous vous rendez  
15 compte qu'une cible de dix pour cent (10 %) c'est à  
16 peu près six cent millions de mètres cubes  
17 (600 Mm<sup>3</sup>) de GNR. Qu'on en a déjà pas mal développé  
18 puis qu'honnêtement on en exporte pas mal et qu'on  
19 peut prendre des hypothèses assez conservatrices  
20 puis dire... en fait je dirais même pas  
21 conservatrices dans ce cas-là, mais de dire : il  
22 faut au moins développer, donc se procurer,  
23 développer seize pétajoules (16 PJ) d'ici vingt  
24 trente (2030) en GNR.

25 À la clé se trouve donc des... des éléments

1 importants, là, pour l'économie régionale du  
2 Québec, il y a un énorme potentiel, c'est un moteur  
3 de développement régional. Je veux dire c'est une  
4 des solutions les plus viables qu'on a pour faire  
5 baisser nos secteurs d'émission les plus  
6 difficilement compressibles, que sont les déchets  
7 et l'agriculture. Donc, clairement on a... on a  
8 quelque chose d'intéressant.

9 Mais on a aussi des étapes, si vous voulez,  
10 importantes à... si vous voulez, à développer. Là,  
11 je vois qu'il manque du texte dans la case 3, ça  
12 fait que je vais le dire verbalement parce qu'il  
13 semble avoir disparu dans l'intérim ou dans la  
14 conversion. Mais vous allez voir, je vais pouvoir  
15 vous le dire parce que je le connais par coeur.

16 Nous, à l'AQPER, on a isolé trois grandes  
17 étapes de travail en ce moment dans ce qu'on  
18 appelle un napperon stratégique, qui résume  
19 littéralement ce qu'il faut faire par filière pour  
20 débloquer les modèles d'affaires, les modèles de  
21 développement pour atteindre ce genre de chiffre-  
22 là.

23 Donc, l'étape 1 c'est soutenir et  
24 développer un cadre adéquat pour l'agro-énergie. Et  
25 je vous confie que c'est ce qu'on fait un peu

1           aujourd'hui. Étape 2, quantifier et valoriser les  
2           baisses de GES. Et je vous annonce que c'est une  
3           question qui nous a été posée par la formation,  
4           Pascal Cormier en a fait mention quand il a dit  
5           qu'il fallait trouver une façon de valoriser les  
6           attributs environnementaux, donc on va en parler  
7           aujourd'hui. On est très conscients qu'on va en  
8           parler plus dans une étape subséquente. C'est parce  
9           qu'on nous a posé la question qu'on va aborder le  
10          sujet dès aujourd'hui. Et l'étape 3,  
11          malheureusement, moi, elle a disparu, mais il y a  
12          des enjeux pour nous autour des lignes  
13          réglementaires qui mènent au certificat  
14          d'autorisation des projets, telles qu'elles sont  
15          émises par le MLCC en ce moment, qui limitent  
16          grandement le positionnement des projets et causent  
17          des surcoûts dans nos projets. Donc, on travaille  
18          là-dessus.

19                 Vous savez, je veux le dire à tout le monde  
20                 et à la formation, on travaille beaucoup à rendre  
21                 notre produit le moins cher possible. Pour nous,  
22                 là, c'est un enjeu, à l'AQPER, d'offrir un produit  
23                 qui... dont le prix est fiable, donc le prix est  
24                 intéressant. Prochaine diapositive.

25                 On est rendu... je pense que j'ai... je

1           pense que j'ai terminé. Alors je vous remercie pour  
2           cette légère présentation. J'ai essayé d'aller le  
3           plus vite possible sur la position de l'AQPER, puis  
4           je passe maintenant la parole à monsieur Cormier.

5           M. PASCAL CORMIER :

6           R. Oui, bonjour. Comme je l'ai dit, je suis conscient  
7           que vous avez lu la preuve, là, donc on...

8           Me MARIE-PIERRE BOUDREAU :

9           Madame la Présidente, excusez-moi, il y a juste le  
10          micro de monsieur Cormier, je pense.

11          R. Excusez-moi, excusez-moi, je parlais juste à mon  
12          équipe. Je voulais... je m'adressais à vous. Juste  
13          pour vous dire on va y aller rondement parce que  
14          j'ai... j'ai bien connaissance... j'ai bien  
15          conscience que vous avez pris... que vous avez lu  
16          la preuve, donc on va... ça va y aller rondement  
17          pour les prochaines diapositives. Donc, si c'est  
18          possible d'aller à la page 10 s'il vous plaît. Oui,  
19          à la page 10 on voit, c'est une description en gros  
20          du type d'approvisionnement en GNR. Il y a deux  
21          technologies : biogaz d'enfouissement et la  
22          biométhanisation.

23                        Et comme on a mentionné dans notre preuve,  
24          un enjeu particulièrement important de la... des...  
25          de la biométhanisation c'est la matière première.

1           Donc, on parle de matière agricole,  
2           agroalimentaire, municipale, institutionnelle,  
3           commerciale et industrielle. Donc, si on va à la  
4           page 11 s'il vous plaît.

5                       Page 11 c'est pour mettre en perspective,  
6           là, les... les enjeux du présent dossier, c'est-à-  
7           dire atteindre les cibles imposées par règlement  
8           pour le gouvernement. Au moment de rédiger la  
9           preuve initiale, on avait la cible de cinq pour  
10          cent (5 %). Et depuis... depuis peu, on a  
11          maintenant une cible de dix pour cent (10 %) en  
12          deux mille trente (2030). Le graphique à la droite  
13          représente le manque à gagner, là, ou les  
14          approvisionnementnements à acquérir pour atteindre le  
15          cinq pour cent (5 %), donc on imagine que ce  
16          volume-là est encore plus important pour atteindre  
17          le dix pour cent (10 %). Ça montre un peu l'ampleur  
18          du défi devant nous. Le graphique parle par lui-  
19          même.

20                      Donc, si on va à la page 12, s'il vous  
21          plaît. Le message principal que l'on veut porter,  
22          ici, c'est l'évolution de la production de GNR en  
23          Amérique du Nord. Parce que, ici, on est conscient,  
24          là, qu'Énergir, dans ses approvisionnementnements,  
25          travaille dans un milieu continental, c'est-à-

1 dire... comme on a vu, il y a des offres qui ne  
2 viennent pas juste du Québec, mais hors Québec. Et  
3 on voit qu'il y a eu une progression marquée à  
4 partir de deux mille dix-sept jusqu'en deux mille  
5 vingt et un (2017-2021). Il y avait une progression  
6 avant, mais ça s'est accéléré dans les cinq  
7 dernières années. Et autre fait intéressant, c'est  
8 qu'on voit que la part des... les ressources en GNR  
9 étaient principalement avec deux mille dix-sept  
10 (2017) provenant de sites d'enfouissement. C'est un  
11 angliciste... bien pas un « angliciste », c'est un  
12 mot en anglais, mais c'est comme le « Lower Hanging  
13 Fruit », là, c'est une expression qu'on utilise  
14 beaucoup dans le domaine énergétique. Mais les  
15 ressources les moins chers ont été exploitées en  
16 premier lieu, puis là, maintenant, on voit que des  
17 ressources qui sont plus de biométhanisation, soit  
18 utilisant du fumier, gestion des eaux usés, et  
19 cætera, sont en nette croissance, là, depuis  
20 quelques années. Comme au Québec, la plupart des  
21 projets... la plupart des nouveaux projets de GNR  
22 utiliseront de la biométhanisation provenant de  
23 substances organiques ayant des coûts de  
24 développement et d'exploitation plus importants que  
25 les sites d'enfouissement. Ce qui explique un peu

1 les résultats qu'on a eus, là, dans le dernier  
2 appel d'offres de deux mille vingt et un (2021).

3 Page suivante, s'il vous plaît. Ici, on  
4 note la stratégie d'approvisionnement. Énergir a  
5 basé sa stratégie... enfin, c'est notre  
6 compréhension de la preuve, en partie sur les  
7 résultats du plus récent appel d'offres où il y a  
8 un prix moyen de trente-cinq dollars (35 \$) et un  
9 prix... la moyenne pondérée de vingt-neuf point  
10 quatre-vingt-trois dollars (29.83 \$).

11 Ici, il est important de noter que... notre  
12 compréhension, c'est que ces résultats-là  
13 proviennent d'appels d'offres qui ont été tenus  
14 avant la crise inflationniste, là, qu'on a vécu  
15 durant les derniers mois. Donc, on pourrait penser  
16 que les intrants pour ces projets-là coûtent plus  
17 chers maintenant qu'ils avaient coûté v'là un an.  
18 Donc, on peut penser que ces chiffres-là sont...  
19 pourraient être à la hausse si l'appel d'offres  
20 avait eu lieu un an plus tard.

21 « Proposition d'Énergir » :

22 Reconduire la durée maximale de  
23 contrat à 20 ans.

24 Avec un coût moyen de vingt-cinq dollars (25 \$).

25 Ça, c'est le coût moyen pour l'ensemble des



1 approvisionnements, incluant ceux qui sont déjà  
2 contractés. Et on note que pour établir des balises  
3 pour le futur, on trouve que le vingt-cinq dollars  
4 (25 \$) représente une valeur qui est nettement  
5 inférieure au chiffre d'approvisionnement du  
6 dernier appel d'offres. Puis comme je viens de  
7 dire, ces chiffres-là ne représentent même pas  
8 l'impact de l'inflation sur les coûts de production  
9 avec un prix maximal de quarante-cinq dollars le  
10 gigajoule (45 \$/GJ).

11 Page suivante, s'il vous plaît.

12 Selon l'AQPER :

13 La stratégie d'approvisionnement en GNR doit  
14 s'arrimer avec les politiques publiques du  
15 gouvernement du Québec qui, par son programme de  
16 soutien à la production de GNR (PSPGNR), impose que  
17 le GNR subventionné soit consommé au Québec,  
18 favorisant le développement de ce secteur au  
19 Québec.

20 La stratégie d'approvisionnement en GNR,  
21 ayant des coûts de production plus élevés que pour  
22 les ressources fossiles, peut causer des hausses  
23 tarifaires à court terme qui, avec la valorisation  
24 des attributs environnementaux - Auxquels nous  
25 allons discuter plus en détail un petit peu plus

1           tard -. Au cours de la période complète des  
2           contrats, qui peut s'étendre jusqu'à vingt (20)  
3           ans, se résorberont ou pourraient même diminuer à  
4           moyen court terme compte tenu de la valorisation  
5           potentielle des produits qui proviennent du GNR.

6                       Page suivante, s'il vous plaît. Une courte  
7           description de l'industrie de GNR au Québec. C'est  
8           une industrie qui est récente, comme partout en  
9           Amérique du Nord.

10                      93% du GNR produit - présentement - au  
11           Québec est exporté.

12           La source de ce chiffre-là est inscrite au Mémoire  
13           de           l'AQPER.

14                      Les projets en développement utilisent  
15           principalement la technologie de biométhanisation.  
16           Comme on a mentionné.

17                      Ces projets requièrent d'importants  
18           investissements nécessitant une période  
19           d'amortissement d'au moins 20 ans.

20                      C'est selon, évidemment, l'information qui  
21           a été colligée auprès des membres de l'AQPER, là,  
22           qu'on est arrivés à ces chiffres-là.

23                      Ces projets requièrent un effort de  
24           coordination important avec les fournisseurs de  
25           matières résiduelles. En effet, on nous a expliqué,

1 là, que c'était un aspect très important pour  
2 développer du GNR à base de matière résiduelle.  
3 C'est la dispersion, enfin les différentes  
4 ressources en matière, là, qui peuvent causer  
5 des... qui pourraient causer des... pas des  
6 problèmes, mais enfin des efforts supplémentaires,  
7 là, pour acheminer la matière au centre de création  
8 de GNR. Certaines matières résiduelles agricoles,  
9 dont le fumier et le lisier ont des niveaux de  
10 méthane inférieurs aux autres matières résiduelles  
11 agricoles. Toutefois, cette technologie évite des  
12 émissions évitées de GES. Si on va à la page  
13 suivante s'il vous plaît.

14 Comme monsieur Durany a mentionné un petit  
15 peu plus tôt, le temps requis pour développer les  
16 nouveaux projets de biométhanisation oscillent  
17 entre trois et cinq ans. Donc, il faut avoir ça en  
18 considération puis ce qu'on m'a dit, d'après les  
19 discussions qu'on a eues avec les membres de  
20 l'AQPER, c'est qu'on se rapprocherait plus du cinq  
21 ans que du trois ans, compte tenu des différentes  
22 étapes, là, pour développer un projet... d'un  
23 projet aussi complexe.

24 La valorisation des matières résiduelles  
25 agricoles et alimentaires est fortement bénéfique

1           au niveau environnemental, comme je le mentionnais  
2           un petit peu plus tôt. Le GNR évidemment le  
3           processus évite l'émission furtive de méthane  
4           provenant des matières premières utilisées pour la  
5           biométhanisation.

6                        Finalement l'AQPER est préoccupée... les  
7           membres de l'AQPER sont préoccupés par l'impact  
8           financier du coût de raccordement au réseau  
9           d'Énergir, qui sont causés en partie par des normes  
10          réglementaires, là, à l'effet que les centres de  
11          biométhanisation doivent être à une certaine  
12          distance, là, des résidences et sont souvent situés  
13          à des distances assez éloignées du réseau de  
14          distribution de gaz naturel qui, par rapport à  
15          d'autres juridictions nord-américaines, est somme  
16          toute limité, est limité au sud du Québec, là,  
17          principalement à la région métropolitaine. Ce qui  
18          n'est pas nécessairement le cas dans d'autres  
19          juridictions nord-américaines, où le gaz est  
20          utilisé à plus grande échelle, entre autres pour la  
21          chauffe des bâtiments. Ce qui n'est pas le cas ici.

22                       Page 17 s'il vous plaît. Évidemment, c'est  
23          le sommaire de la preuve qu'on a déposée, je vais  
24          en parler plus en détail tantôt, mais on parle ici  
25          des attributs environnementaux dans notre mémoire,

1 on mentionne le fait que ces attributs  
2 environnementaux-là pourraient avoir une valeur  
3 croissante avec le temps, ne serait-ce que par la  
4 valeur du CO2, là, qui... qui est en nette  
5 progression depuis quelques années. Et qui, si on  
6 va à la page suivante s'il vous plaît. Ici, ce sont  
7 le Barème du prix national minimal de la pollution  
8 par le carbone du gouvernement fédéral. Les  
9 provinces qui n'ont pas de marché comme le Québec,  
10 selon cette... ces objectifs, paieront, à titre  
11 d'exemple, cent soixante-dix dollars (170 \$) de la  
12 tonne en deux mille trente (2030).

13 Nous sommes d'avis... enfin c'est plus  
14 l'économiste en moi, là, qui me dit  
15 qu'éventuellement il ne pourrait y avoir une grande  
16 différenciation entre le prix du carbone au Québec  
17 et une province adjacente avec des taxes parce  
18 qu'une différenciation importante pourrait faire en  
19 sorte de déplacement d'industries, là, qui iraient  
20 vers les juridiction où le prix du carbone est  
21 moins cher. Donc, à terme, il y aurait un  
22 rééquilibrage des... de la valeur du carbone. Tout  
23 ça pour dire qu'on anticipe une hausse... on  
24 anticipe raisonnablement une hausse de la valeur du  
25 CO2, qui pourrait avoir un impact sur la valeur des

1 attributs environnementaux associés au GNR. Si on  
2 va à la page 19 s'il vous plaît, page suivante.

3 Ici, c'est un graphique qui parle beaucoup,  
4 là, qui... qui présente la grande variabilité dans  
5 l'impact carbone, selon les différents types de  
6 technologie d'intrants de production de GNR. Et on  
7 parle de carbonégativité, principalement pour le  
8 GNR avec le fumier, où l'image est marquante, là,  
9 ça parle de soi-même.

10 Il peut y avoir des avantages  
11 environnementaux, qui pourraient être monétisés  
12 éventuellement par le GNR fourni avec un intrant  
13 qui serait du fumier, par exemple Ou tout autre  
14 GNR, là, qui a des... qui est carbonégatif.

15 La stratégie d'approvisionnement doit  
16 considérer, selon nous, l'intensité carbone du  
17 produit GNR acheté, compte tenu de la durée des  
18 contrats et nous estimons que la valeur de ces  
19 attributs-là sera éventuellement monétisée ou  
20 nécessairement valorisée dans le futur, compte tenu  
21 des enjeux environnementaux auxquels nous faisons  
22 face.

23 Page 20, s'il vous plaît. Un élément  
24 essentiel de nos recommandations, c'est la  
25 traçabilité de ces attributs environnementaux-là.

1 Comme vous pouvez comprendre, les membres de  
2 l'AQPER produisent un GNR qui vient avec des  
3 attributs environnementaux.

4 Et la façon de monétiser ou d'alléger le  
5 coût plus élevé de cette ressource-là, c'est de  
6 monétiser les attributs environnementaux. Donc,  
7 d'où l'importance d'avoir une traçabilité reconnue  
8 indépendante pour établir la contribution en  
9 intensité carbone de ces différents projets-là.

10 Page 21, s'il vous plaît. Pour toutes ces  
11 raisons... Ce sont les recommandations de l'AQPER  
12 concernant les balises de prix parce qu'après tout,  
13 ce que vous devez décider, à cette étape-ci, ce  
14 sont les balises de prix pour l'acquisition d'un  
15 bloc... pas un bloc, mais en fait, de volume de GNR  
16 à être attribué sans avoir à passer devant la Régie  
17 à chaque contrat.

18 Au lieu d'avoir la valeur de vingt-cinq  
19 dollars (25 \$/GJ) moyen du gigajoule proposée par  
20 Énergir, nous, on recommande plutôt trente dollars  
21 (30 \$/GJ) qui, selon les membres de l'AQPER  
22 représentent plus une valeur juste du coût réel  
23 moyen des approvisionnements qui sont en  
24 développement.

25 Finalement, on est conscient qu'on est dans

1 un monde qui évolue beaucoup, que ce soit au niveau  
2 réglementaire ou de marché. C'est un marché en  
3 ébullition partout en Amérique du Nord. Donc, on  
4 est d'avis qu'il devrait y avoir une révision des  
5 balises de prix, soit le prix moyen et le prix  
6 plafond, sur une base annuelle, dans le cadre des  
7 dossiers tarifaires.

8           Donc, ça complète la revue de la preuve qui  
9 a été déposée dans le présent dossier. Maintenant,  
10 Sylvain va présenter son expérience terrain. Par la  
11 suite, je vais aborder les questions qui ont été  
12 soulevées par rapport à la tarification potentielle  
13 pour aller chercher une valorisation des attributs  
14 environnementaux. Donc, Monsieur Trépanier, c'est à  
15 vous.

16 M. SYLVAIN TRÉPANIÉR :

17 R. Merci, Monsieur Cormier. Je tiens en premier lieu à  
18 remercier la Formation et les participants de me  
19 recevoir et de me permettre de faire une brève  
20 présentation sur un peu l'historique et qu'est-ce  
21 qui se passe dans notre domaine au niveau de la  
22 biométhanisation.

23           Donc, si on peut passer à la prochaine  
24 diapositive, merci. Donc, en terme d'historique,  
25 j'y vais avec les trois grandes étapes que nous



1 avons eues au niveau réglementaire ou de programmes  
2 de financement.

3 On a eu, en deux mille huit (2008), un  
4 premier programme qui est Biogaz, où le  
5 Gouvernement du Québec débutait dans son  
6 historique, avec le biogaz, en disant, aux sites  
7 d'enfouissement : « Bien, on vous donne  
8 l'opportunité de gérer vos émissions » puisqu'à  
9 l'époque, il n'y avait pas de gestion réelle des  
10 émissions et le méthane et CO2 étaient tout  
11 simplement envoyés à l'atmosphère sans protection.

12 Aujourd'hui, les sites d'enfouissements  
13 doivent se conformer, donc ils doivent caper leurs  
14 sites d'enfouissement et brûler minimalement le  
15 biogaz collecté au niveau des torchères.

16 Évidemment, au fil du temps, il y a des  
17 sites d'enfouissements qui ont retrouvé des  
18 débouchés pour le biogaz en le convertissant en GNR  
19 et en le vendant sur le marché nord-américain.

20 D'autres ont construit des conduites  
21 directement, à l'époque, avec l'aide d'Énergir pour  
22 qu'un consommateur puisse consommer l'ensemble du  
23 gaz ou une grande partie du gaz qui était généré  
24 par le générateur ou le site d'enfouissement.

25 Aujourd'hui, la plupart du gaz est vendu sur le

1 marché nord-américain. Il n'est pas nécessairement  
2 vendu sur le territoire du Québec.

3 En deux mille neuf (2009), on a vu  
4 apparaître le PTMOBC, donc le programme de  
5 traitement des matières organiques par  
6 biométhanisation et compostage. Donc, à ce moment-  
7 là, le gouvernement annonçait un programme de six  
8 cent cinquante millions dans des projets  
9 innovateurs pour que les municipalités...

10 Donc, il y avait, à l'époque, huit  
11 municipalités qui avaient déjà annoncé leur  
12 intérêt, donc d'où le six cent cinquante millions.  
13 Là-dedans, il y avait la Ville de Québec, la Ville  
14 de Montréal, la couronne sud avec trois projets. On  
15 avait Rivière-du-Loup et Laval.

16 Et de l'ensemble de ces projets-là,  
17 aujourd'hui... Donc, on est en deux mille dix-neuf  
18 (2019), à ce moment-là. Nous sommes en deux mille  
19 vingt-deux (2022), aujourd'hui. Seulement les  
20 projets de Rivière-du-Loup, Saint-Hyacinthe, de la  
21 SÉMECS, donc la Société économique de la couronne  
22 sud à Varennes sont en opération aujourd'hui, on  
23 est en deux mille vingt-deux (2022).

24 La Ville de Québec devrait mettre en  
25 service d'ici le début de deux mille vingt-trois

1 (2023) une première phase de son projet et la  
2 deuxième phase fin deux mille vingt-trois (2023).  
3 Et la Ville de Montréal prévoit mettre en opération  
4 sa première usine vers la fin de deux mille vingt-  
5 trois (2023). De tous les autres projets qui,  
6 initialement en deux mille neuf (2009) devaient  
7 lancer leur projet, soit Montréal deuxième phase,  
8 Laval et Couronne sud-ouest de Montréal, ces  
9 projets-là devraient voir le jour d'ici cinq ans.  
10 Donc, on parle du début du programme à aujourd'hui  
11 pour ces projets-là, on parle à toutes fins  
12 pratiques d'une génération, là, qui s'est passée  
13 entre le début et aujourd'hui. Évidemment, dans le  
14 cadre du PTMOBC, tout le GNR qui est produit par  
15 les projets financés par le PTMOBC doit être  
16 consommé, distribué et consommé sur le territoire  
17 québécois.

18 En deux mille vingt (2020), le gouvernement  
19 s'est aperçu qu'il y avait un orphelin et  
20 principalement le secteur agricole, mais c'est  
21 pas... ça ne s'adresse pas uniquement au secteur  
22 agricole, mais ça a été quand même pensé pour une  
23 bonne partie du volet du secteur agricole, c'est le  
24 programme de soutien à la production de gaz naturel  
25 renouvelable, où il y a un volet pour l'injection

1 et où il y a un volet pour la production, notamment  
2 pour le secteur agricole.

3           Donc, en deux mille vingt (2020) ce  
4 programme était mis en route et c'était un  
5 programme supplémentaire pour supporter la  
6 production et la distribution de GNR - comme je  
7 viens de le mentionner - et ce programme permet  
8 notamment d'apporter une aide financière pour la  
9 production agricole qui était orphelin.

10           En vingt vingt et un (2021), on voyait la  
11 première usine de biométhanisation agricole au  
12 Québec et, à ce jour, c'est encore la seule qui est  
13 en opération. Encore une fois, pour le PSPGNR,  
14 comme pour le PTMOBC, le gouvernement du Québec a  
15 mis une règle à l'effet que tout produit généré,  
16 donc tout le GNR généré sur le... dans le cadre du  
17 financement de ces programmes-là, bien devait  
18 obligatoirement être consommé sur le québécois. On  
19 passe à la deuxième... la prochaine diapo s'il vous  
20 plaît.

21           Ici, ce que j'aimerais vous faire c'est la  
22 différence entre les secteurs de production.  
23 Souvent on a entendu : pourquoi c'est si cher la  
24 biométhanisation? Bien il y a des raisons à ça.  
25 Alors que le biogaz produit par les sites

1 d'enfouissement exige très peu d'investissement :  
2 ils ont déjà leur site d'enfouissement, ils  
3 reçoivent la matière, ils mettent une membrane puis  
4 on met un tuyau puis c'est fini, donc mis à part  
5 l'épuration pour convertir le biogaz en GNR, c'est  
6 les seules immobilisations qu'ils ont à faire.

7 Les coûts d'immobilisation associés au  
8 développement de projets municipaux varient entre  
9 mille deux cents (1200 \$) et deux mille cinq cents  
10 (2500 \$) par millier de tonnes en termes de  
11 capacité annuelle. Et pour les projets agricoles,  
12 on parle plus de coûts variant entre cinq cents  
13 dollars  
14 (500 \$) et mille dollars (1000 \$) par millier de  
15 tonnes en termes de capacité annuelle.

16 Les écarts de coût d'immobilisation  
17 s'expliquent par la complexité de la matière à  
18 traiter et des systèmes de prétraitement requis. Si  
19 nous sommes tous d'accord au sujet du fait que les  
20 équipements de digestion de la matière organique et  
21 de purification du biogaz pour produire le GNR sont  
22 sensiblement de la même envergure en termes de  
23 dimensionnement et de coût, tant pour les projets  
24 agricoles que municipaux, le prétraitement, lui, de  
25 la matière organique vient faire la différence

1           entre les deux types de projets. Évidemment, les  
2           gaz de sites d'enfouissement n'ont besoin que d'un  
3           système de purification pour produire le GNR un  
4           coup qu'ils ont capté le gaz de leur cellule  
5           d'enfouissement.

6                        Ainsi, en agriculture, les équipements  
7           requis pour le prétraitement de la matière peuvent  
8           se résumer à avoir simplement un dégrilleur en  
9           amont du système de digestion.

10                      Pour les projets municipaux, c'est une tout  
11           autre histoire. Il faut considérer une aire de  
12           réception de bonne capacité pour assurer le  
13           tamponnage des arrivages de matières organiques,  
14           des moyens de convoier la matière pour le  
15           traitement, un déchiqueteur primaire pour protéger  
16           les équipements de prétraitement, des séparateurs  
17           pour mettre en pulpe la matière organique et  
18           extraire les contaminants inorganiques comme les  
19           plastiques, les morceaux de métal, le bois. Et  
20           enfin, un dessableur pour enlever les fines  
21           particules lourdes et ultimement, à la fin de la  
22           digestion, puisqu'on n'est pas capable d'épurer  
23           complètement à l'entrée toute la matière, bien on  
24           va avoir souvent un système d'enlèvement des fines  
25           particules de plastiques résiduelles pour

1 éventuellement aller valoriser ces digestats sur  
2 les terres agricoles pour certains modèles ou  
3 d'autres au compostage. Prochaine diapo s'il vous  
4 plaît.

5           Donc, projet de la SÉMECS que je connais  
6 très bien puisque j'en suis le directeur de  
7 l'exploitation et attributs environnementaux. À  
8 titre d'exemple, donc quand on parlait tantôt de  
9 projets qui prennent du temps à se développer, le  
10 projet de la SÉMECS est un exemple de ça. C'est un  
11 projet typiquement municipal, en partenariat, a  
12 débuté ses démarches en deux mille dix (2010) et a  
13 débuté son opération en deux mille dix-huit (2018)  
14 seulement. Donc, entre le jour où on a dit : oui,  
15 on a un projet puis le jour où on a mis la pelletée  
16 de terre, il s'est produit environ six ans.

17           Et par la suite bien l'exploitation est  
18 venue deux ans plus tard. Elle traite présentement  
19 près de quarante mille tonnes (40 000 t) par année  
20 et, d'ici le trente et un (31) décembre, donc  
21 demain, elle aura la capacité de traiter cent  
22 vingt mille tonnes (120 000 t) de résidus  
23 organiques triés à la source, de boues de fosses  
24 septiques et de résidus provenant du secteur  
25 institutionnel, commercial et industriel,

1 communément appelés les ICI.

2 À leur pleine capacité, les activités de la  
3 SÉMECS permettront une réduction de GES de près de  
4 vingt-cinq mille tonnes équivalent de CO<sub>2</sub> (25 000  
5 tCO<sub>2</sub>éq) par année, ce qui en fait la plus grosse  
6 usine de biométhanisation au Québec. Et  
7 l'estimation effectuée par GCM en deux mille vingt  
8 et un (2021) pour l'intensité carbone du GNR  
9 produit par les installations de la SÉMECS serait  
10 de moins trente-deux virgule quatre grammes  
11 équivalent de CO<sub>2</sub> par mégajoule (-32,4 gCO<sub>2</sub>éq/MJ).

12 Cette réduction de GES est possible en  
13 vertu de deux principaux attributs  
14 environnementaux. Il y a l'attribut dit de  
15 déplacement ou de remplacement, tout dépendant le  
16 langage qu'on utilise, pour le déplacement de  
17 carburant ou de combustible fossile par du GNR, et  
18 l'attribut d'évitement pour avoir détourné la  
19 matière organique des sites d'enfouissement. Cela  
20 comprend notamment l'évitement des émissions du  
21 site d'enfouissement, le transport et l'efficacité  
22 du système de traitement. C'est ce qui met à ma  
23 petite présentation, donc...

24 (INTERRUPTION DE LA DIFFUSION)

25



1 LA PRÉSIDENTE :

2 On va juste vérifier si ici ça... tout le monde va  
3 être... va être en mesure de vous entendre.

4 Maintenant. O.K.

5 M. PASCAL CORMIER :

6 Je vais attendre les instructions avant de  
7 recommencer.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Oui, c'est ça. Alors je me suis assurée ici on  
10 était... on est tous en mesure de vous entendre,  
11 alors on va pouvoir continuer. Vous venez tout  
12 juste de présen... de terminer votre présentation.

13 M. PASCAL CORMIER :

14 R. La présentation de monsieur Trépanier. Il restait  
15 la... la portion à la page...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Oui.

18 R. ... 6 de la présentation.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Oui, c'est ça. C'est monsieur Trépanier qui venait  
21 de terminer sa présentation à lui, alors pour le  
22 reste on... on va continuer.

23 R. C'était très bien orchestré. Donc, si c'est  
24 possible de mettre la présentation de nouveau à  
25 l'écran s'il vous plaît.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 C'était la page 25, hein?

3 R. 26. Ayant pour titre « Valorisation des attributs  
4 environnementaux ».

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Parfait. Ce ne sera pas très long.

7 R. Ah, excusez, la page 25, excusez-moi. 25, j'avais  
8 une autre version. Vous avez raison, la version que  
9 vous avez c'est 25.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 O.K. Ce ne sera pas très long, madame la greffière  
12 est en train de repartir ses écrans parce qu'elle  
13 aussi ça s'était fermé inopinément. Voilà. Je pense  
14 qu'on est tous à la même place?

15 R. Oui, moi, ça me va. Prêt, je peux commencer. Donc,  
16 c'est ça, l'objectif de cet ajout de preuve  
17 provient du questionnement, Madame la Présidente,  
18 que vous avez soulevé lors des audiences, si je ne  
19 m'abuse, le trente (30)... le trente (30) août  
20 dernier, où vous nous avez demandé de nous  
21 positionner par rapport à l'environnement  
22 réglementaire de la Régie puis ce qui lui était  
23 demandé, là, ici par rapport, entre autres, au... à  
24 la valorisation des attributs environnementaux,  
25 auxquels on a référé dans notre preuve.

1                   Donc, à cet effet on a produit quelques  
2                   trois... trois pages de présentation. Donc, si on y  
3                   va. Les attributs environnementaux sont monétisés  
4                   dans d'autres juridictions en Amérique du Nord.  
5                   Tout le monde le sait, on en a parlé à de multiples  
6                   reprises, la Californie, la Colombie-Britannique  
7                   sont des exemples où il y a des mécanismes de  
8                   marchés pour rémunérer les impacts positifs de  
9                   décarboner à l'aide de GNR, les marchés de ces  
10                  juridictions-là.

11                  Californie, on parle d'un marché étatique.  
12                  Les Low Carbon Fuel Standard, California Air  
13                  Resources Board, et il y a également le marché  
14                  fédéral des Renewable Identification Numbers, les  
15                  (RINs), qui peuvent également amener des revenus  
16                  aux producteurs.

17                  Et concernant la Colombie-Britannique, il y  
18                  a un mécanisme similaire à ce qu'il y a en  
19                  Californie, appelé les Low Carbon Fuel Standard, BC  
20                  LCFS.

21                  Donc, si on va à la prochaine page, s'il  
22                  vous plaît. On va y aller rapidement. C'est juste  
23                  pour démontrer qu'il a une évolution du prix de  
24                  marché, des RINs selon les différentes catégories  
25                  dans le temps.

1 Et à la page suivante, s'il vous plaît.  
2 Ici, c'est à des fins de discussions pour aborder  
3 ce qu'on a appelé, peut-être des questions  
4 philosophiques au niveau de la valorisation des  
5 attributs environnementaux.

6 Une proposition potentielle, qui pourrait  
7 être évaluée à l'Étape E. Donc, on comprend que  
8 c'est à l'Étape E qu'on va discuter en détail de  
9 ces alternatives-là, serait une approche tarifaire.  
10 C'est des tarifs par paliers, par exemple, basés  
11 sur le niveau d'intensité carbone.

12 Évidemment, l'objectif, ici, c'est  
13 d'arrimer différents types de produits avec les  
14 besoins de différents clients. Ici, on entend que  
15 la clientèle industrielle qui sont soumis au SPEDE,  
16 qui ont des considérations, selon notre  
17 compréhension, des considérations corporatives qui  
18 leur est propres à vouloir décarboner leur  
19 entreprise.

20 Donc, le niveau d'intensité carbone serait  
21 inversement corrélé, évidemment, avec les tarifs  
22 payés par les clients pouvant bénéficier du crédit  
23 carbone. Par exemple, un client industriel ayant  
24 des cibles corporatives, comme je l'ai mentionné,  
25 pourrait être intéressé à payer un « premium », une

1 prime ou un tarif plus élevé, pour avoir accès à  
2 des crédits.

3 Évidemment, cette approche-là nécessite une  
4 accréditation indépendante de l'intensité carbone.  
5 Pour chaque palier, il y aurait un transfert de  
6 crédits carbone spécifique aux clients  
7 participants.

8 Évidemment, je comprends la complexité  
9 qu'une telle approche pourrait être faite. Puis je  
10 comprends le besoin d'avoir une audience propre à  
11 ce débat-là. Mais l'idée, c'est vraiment juste  
12 d'avoir une approche ou une idée, une voie de  
13 réflexion pour la prochaine étape.

14 Une approche tarifaire qui s'arrimerait  
15 éventuellement avec le marché du carbone en vigueur  
16 au Québec, permettrait un arrimage entre les  
17 besoins des consommateurs sujets au SPEDE. Ici,  
18 j'ai en tête les consommateurs industriels qui  
19 sont, par ailleurs, une portion importante des  
20 clients d'Énergir, et les producteurs de GNR  
21 offrant des attributs environnementaux aidant à  
22 réduire les émissions de GES.

23 C'est une approche favorisant la demande  
24 volontaire tout en offrant une rémunération  
25 appropriée qui permet de développer des projets

1 carbonégatifs performants nécessitant des  
2 investissements plus importants.

3 On va à la page suivante, mais n'hésitez  
4 pas à m'arrêter, étant donné que c'est des éléments  
5 de preuve qui sont nouveaux, suite à tout le  
6 déroulement de l'audience. Je suis à la page 29.

7 Tarif différencié par niveau d'intensité  
8 carbone afin de permettre une adéquation entre le  
9 prix payé pour le GNR et les attributs  
10 environnementaux... Ah, excusez-moi, c'est page 28.  
11 Excusez-moi du mélange de numéro de page. Je  
12 travaille avec une version imprimée, pour mes notes  
13 personnelles.

14 Donc, à la page 28, tarif différencié par  
15 niveau d'intensité carbone afin de permettre une  
16 adéquation entre le tarif payé pour le GNR et les  
17 attributs environnementaux de déplacement,  
18 intensité carbone.

19 Une approche qui respecte le principe de la  
20 tarification basée sur le coût de service ou en  
21 fait, qui s'y rapproche parce qu'il y aura un tarif  
22 différencié plus cher pour une ressource qui coûte  
23 plus cher à s'approvisionner.

24 Une tarification qui permettrait de rendre  
25 compétitifs des projets carbonégatifs québécois,

1 captifs au marché québécois. Ici, on fait allusion  
2 aux contraintes liées aux subventions PSPGMR et  
3 PTMOBC. Je m'excuse des abréviations qui sont  
4 lourdes, que je ne me rappelle jamais.

5 Mais en fait, ces subventions-là imposent,  
6 selon notre compréhension, que les producteurs qui  
7 en bénéficient doivent vendre leur produit GNR ici,  
8 au Québec, contribuant à l'atteinte des cibles  
9 réglementaires.

10 Cette approche tarifaire pourrait militer à  
11 la mise en place d'une stratégie d'acquisition  
12 requérant un critère d'intensité carbone.

13 Et finalement, j'ai mis en exemple, là,  
14 l'option tarifaire d'Hydro-Québec de GDB, pour  
15 montrer qu'il y avait un exemple où il y avait une  
16 tarification par palier, là, avec différents, des  
17 bases d'attribution tarifaire différenciées avec  
18 des rémunérations différenciées.

19 Donc, ça ça complète, j'imagine, s'il y a  
20 des questions, je pourrai, on pourra y répondre.

21 À la page suivante, s'il vous plaît, votre  
22 page 29. « Conclusions et recommandations ».

23 C'est une récapitulation des  
24 recommandations de notre preuve. Considérer la  
25 monétisation anticipée des attributs

1           environnementaux dans l'évaluation des balises de  
2           prix ainsi que dans le processus de sélection des  
3           contrats d'approvisionnement en GNR.

4                       Deuxièmement, hausser le coût moyen  
5           d'acquisition du GNR à un minimum de trente dollars  
6           le prix moyen (30 \$), au lieu du vingt-cinq (25)  
7           proposé par Énergir qui, selon nous, représente  
8           plus la réalité actuelle des projets en  
9           développement et à venir.

10                      Arrimer la stratégie d'approvisionnement  
11           d'Énergir avec les politiques publiques du  
12           gouvernement du Québec pour favoriser le  
13           développement du secteur de la production de GNR au  
14           Québec.

15                      On a parlé des programmes de subvention,  
16           là, qui imposent des certaines restrictions  
17           régionales.

18                      Soutenir le développement d'une  
19           méthodologie impartiale pour la certification et la  
20           traçabilité des attributs environnementaux.

21                      Réviser les balises de prix de  
22           préapprobation des contrats avec Énergir sur une  
23           base annuelle pour suivre l'évolution de  
24           l'industrie et du marché.

25                      Et finalement, c'est une nouvelle



1 conclusion, là, en prévision de l'Étape E, l'AQPER  
2 soumet qu'une approche tarifaire par paliers  
3 pourrait être envisagée par la Régie, là, pour  
4 valoriser et ainsi réduire l'impact tarifaire de  
5 l'achat de GNR qui, à sa face même, est plus cher  
6 que le gaz naturel fossile.

7           Finalement, un dernier commentaire qu'on  
8 aurait à apporter. La prémisse de base de ce  
9 commentaire-là, c'est qu'on est tous d'accord ici  
10 qu'il y a des cibles réglementaires à respecter qui  
11 sont établies par le gouvernement, là, on parle de  
12 dix pour cent (10 %) en deux mille trente (2030) et  
13 ces cibles-là doivent être atteintes dans le cadre  
14 réglementaire actuel, incluant les décisions  
15 passées que vous avez rendues.

16           L'AQPER ne propose pas de primes Québec ou  
17 de traitement préférentiel pour ses membres, bien  
18 que c'est dans l'intérêt de ceux-ci d'avoir du  
19 développement au Québec. On recommande tout  
20 simplement, bien simplement, on recommande de... il  
21 n'y a rien de simple dans ce dossier-là, là, je  
22 dois l'admettre, on recommande d'ajuster les  
23 baisses de prix pour refléter l'état actuel et réel  
24 du marché actuel au Québec et hors Québec.

25           Comme on a mentionné un petit peu plus tôt

1 dans notre présentation, nous sommes d'avis que les  
2 projets à la marge au Québec ou ailleurs sont en  
3 partie ou une partie importante provient de  
4 biométhanisation avec des coûts de développement  
5 plus élevés que les sites d'enfouissement déjà en  
6 opération.

7 Avec l'ajout de projets agricoles à la  
8 marge, il est normal que le prix monte. La hausse  
9 de ses prix en Amérique du Nord, fait en sorte que  
10 les projets québécois deviennent plus compétitifs,  
11 puisque ce sont des projets avec des technologies  
12 similaires aux projets qui deviennent à la marge  
13 sur les marchés Nord-Américains.

14 Donc, ça complète la représentation qu'on  
15 voulait faire dans ce dossier-là.

16 Me MARIE-PIERRE BOUDREAU :

17 Madame la Présidente, je vais avoir des questions  
18 additionnelles pour mon témoin, Pascal Cormier.

19 Q. **[6]** Donc, Monsieur Cormier, il a été amené en  
20 preuve que le prix maximal de Fortis en Colombie-  
21 Britannique est établi à trente et un dollars  
22 (31 \$). Avez-vous des commentaires à faire par  
23 rapport à ce prix-là qui a été discuté, là, plus  
24 tôt, dans l'audience? Madame la Présidente, juste  
25 un instant, je vais demander à mon témoin de...

1 R. Excusez-moi, je ne voulais pas faire de feedback,  
2 donc, je l'avais fermé.

3 Oui, l'AQPER avait déposé, là, ce matin, un  
4 document qui a été produit, il est relativement  
5 récent, qui a été produit par Fortis. J'ai eu  
6 connaissance de ce document-là aujourd'hui même,  
7 là, donc, c'est nouveau. On l'a déposé ce matin. Je  
8 n'ai pas la cote exacte, Maître Boudreau.

9 Q. [7] Madame la Présidente, il s'agit du document  
10 avec la cote C-AQPER-0032, qui a été déposé par  
11 l'AQPER ce midi.

12 M. PASCAL CORMIER :

13 R. Si c'est possible de le mettre à l'écran, s'il vous  
14 plaît. Oui. Merci. Donc, on voit le document est  
15 intitulé *B.C. Renewable And Low-Carbon Gas Supply*  
16 *Potential Study*. Comme je vous ai dit, j'ai eu...  
17 on m'a fait parvenir ce document-là... un des  
18 membres de l'AQPER m'a fait parvenir ce document-là  
19 ce matin. Il y a des données qui sont fort  
20 intéressantes. Je n'ai pas eu le temps de le lire  
21 au complet, là. Mais si on va à la page 30, s'il  
22 vous plaît, de ce document. Si possible de baisser  
23 un peu... ou c'est peut-être 31. Non, c'est ça.  
24 C'est 30 du document écrit sur le texte. Oui, ici.

25 Ici, on voit une représentation graphique

1 de l'approvisionnement en... Fortis est un des  
2 trois auteurs du rapport, là. Donc, de  
3 l'approvisionnement prévu en GNR, *RNG - Renewable*  
4 *natural gas*, potentiel en deux mille trente (2030).  
5 Et à l'instar de ce qui a été discuté plus tôt dans  
6 notre présentation, on voit qu'il y a une  
7 contribution de ressources provenant... de  
8 ressources agricoles à des prix plus élevés,  
9 qu'est-ce qui a été fait dans... que le « GGRR  
10 limit », là, qui est autour de trente et un dollars  
11 (31 \$) qui a été discuté à différents... dans le  
12 présent dossier.

13           Donc, tout ça pour dire que ça démontre que  
14 des ressources agricoles en Colombie-Britannique  
15 sont estimées à des prix de trente-cinq à quarante-  
16 cinq dollars (35-45 \$) approximativement. Ce qui  
17 est en ligne avec ce que les membres de l'AQPER  
18 nous ont expliqué, là, à l'effet que les nouveaux  
19 projets coûtent plus cher que les projets passés.  
20 Donc, c'est... ça correspond... le volume qu'on  
21 voit à la droite, là, par exemple, de quarante-cinq  
22 dollars (45 \$) correspond à la limite supérieure  
23 proposée par Énergir dans le présent dossier.

24           Donc, c'est... Malheureusement, je ne peux  
25 pas aller plus loin dans l'analyse, là, je... Mais

1 c'est des éléments de preuves qui sont pertinents  
2 au présent dossier puisque ça traite d'un enjeu qui  
3 a été discuté dans le dossier précédemment.

4 Q. [8] Merci, Monsieur Cormier. J'aurais une deuxième  
5 et dernière question pour vous. Donc, certains  
6 intervenants ont également, là, amené en preuve que  
7 les producteurs québécois qui bénéficient de la  
8 subvention PSPGMR peuvent offrir leur produit  
9 gazier pour consommation hors Québec. Est-ce que,  
10 selon votre compréhension, c'est exact?

11 R. Selon ma compréhension, c'est... dans les faits,  
12 les entreprises qui bénéficient du programme de  
13 subvention PSPGMR ne peuvent exporter leur produit  
14 à l'extérieur du Québec. À cela, j'aimerais vous  
15 référer à la pièce C-AQPER-0028, si c'est possible,  
16 Madame la Greffière, de mettre à l'écran cette  
17 pièce.

18 LA GREFFIÈRE :

19 Je peux avoir le numéro?

20 M. PASCAL CORMIER :

21 R. Je crois que ça a été déposé ce matin : C-AQPER-  
22 0028. C'est le cadre normatif du programme de  
23 soutien, là, auquel je faisais référence. Si on va  
24 à la page 3, s'il vous plaît, du document. 3 du  
25 document papier... bien, enfin, dans le bas de la

1 page. Ici, on voit les objectifs poursuivis, volet  
2 et durée. À la section A2.1.1 « Objectif généraux  
3 », il est indiqué :

4 Le PSPGNR a pour objectifs généraux  
5 de:

6 - substituer du GNR, qui ne contribue  
7 pas aux changements climatiques, au  
8 gaz naturel d'origine fossile  
9 actuellement utilisé au Québec et  
10 ainsi générer une réduction des  
11 émissions de GES du Québec;

12 Si on descend plus bas, au bas de cette même page,  
13 les objectifs du Volet 2 à la section A2.1.3,  
14 deuxième paragraphe. Je vais porter votre  
15 attention, Membres de la Formation à... il est  
16 indiqué :

17 Ce volet a pour objectif spécifique  
18 d'augmenter le volume de GNR injecté  
19 dans le réseau de distribution de gaz  
20 naturel sur le territoire du Québec,  
21 de façon à contribuer à atteindre les  
22 cibles du Règlement concernant la  
23 quantité de gaz naturel renouvelable  
24 [ayant été] livrée par un  
25 distributeur.

1           Donc, selon nous, les objectifs qui ont été  
2           mentionnés ici c'est clair, là, le programme a été  
3           fait pour répondre aux besoins du Québec, selon  
4           notre compréhension de la preuve. Et j'aimerais,  
5           madame la Greffière, une pièce additionnelle qui  
6           complète cette information-là, c'est la pièce C-  
7           AQPER-0029. Ça va compléter ensuite la réponse.  
8           C'est un courriel qui a été envoyé par un membre de  
9           l'AQPER. Évidemment, le nom ça a été caviardé, là,  
10          pour garder la confidentialité de l'expéditeur.  
11          C'est un des membres GNR qui posait des questions  
12          au ministère des Ressources naturelles. Si c'est  
13          possible d'aller à la page 2 de ce document s'il  
14          vous plaît. Si vous lisez la deuxième question, je  
15          vais la lire à haute voix :

16                   Existe-t-il des contraintes sur la  
17                   vente du GNR pour les projets  
18                   bénéficiant d'une subvention PSPGNR  
19                   Volet 2? Nous comprenons que le GNR  
20                   produit devra être injecté  
21                   physiquement sur le réseau local  
22                   d'Énergir ou de Gazifère, mais  
23                   pouvons-nous vendre le GNR à des  
24                   acheteurs extérieurs au Québec, que ce  
25                   soit dans d'autres provinces

1                                   Canadienne ou aux États-Unis ?

2           La réponse du Ministère :

3                                   Vous pouvez vendre à Énergir ou à une  
4                                   personne/établissement situé au  
5                                   Québec, tel que mentionné dans le  
6                                   cadre normatif du PSPGNR, section  
7                                   C1.2.1

8           Qu'on a vue un petit peu plus tôt. Qui dit :

9                                   vise l'injection du GNR produit par le  
10                                  projet dans le réseau de distribution  
11                                  de gaz naturel du Québec; vise à  
12                                  remplacer du gaz naturel d'origine  
13                                  fossile utilisé au Québec.

14           Donc, ça complète la réponse, c'est pour clarifier  
15           la portée du... du programme de subvention et les  
16           limitations que cela impose aux producteurs  
17           québécois qui en bénéficient.

18           Me MARIE-PIERRE BOUDREAU :

19           Merci, Monsieur Cormier. Madame la Présidente, nous  
20           serions prêts à débiter les contre-interrogatoires.

21           LA PRÉSIDENTE :

22           Je vous remercie. Maître Sicard, avez-vous des  
23           questions?

24           CONTRE-INTERROGÉS PAR Me HÉLÈNE SICARD :

25           Q. [9] Bonjour, oui, j'aurai quelques questions. Ça ne



1 devrait pas prendre très longtemps. Et, Monsieur  
2 Cormier, à la planche 21 de votre présentation vous  
3 nous présentez votre proposition, là, d'un prix de  
4 trente dollars du gigajoule (30 \$/GJ). Vous ne  
5 parlez pas, par contre, du prix plafond des  
6 contrats de quarante-cinq dollars (45 \$) que  
7 propose Énergir. Est-ce que c'est parce que vous  
8 êtes d'accord, vous ne vous prononcez pas sur ce  
9 quarante-cinq dollars (45 \$)-là ou qu'est-ce qui  
10 arrive, là, avec le... le prix plafond de quarante-  
11 cinq dollars (45 \$) par contrat dans votre  
12 proposition?

13 R. Excusez-moi, j'aurais peut-être dû être un petit  
14 peu plus clair, là, mais dans la phrase en haut de  
15 cette... de la page 21, là, ça dit :

16 L'AQPER accepte la proposition  
17 d'Énergir, à l'exception des éléments  
18 suivants.

19 Donc, la...

20 Q. **[10]** O.K. Ça clarifie. Donc, vous êtes d'accord  
21 avec un prix plafond.

22 R. Oui.

23 Q. **[11]** Maintenant...

24 R. Les membres de l'AQPER nous ont indiqué qu'ils sont  
25 d'accord avec ce plafond-là.

1 Q. **[12]** Puis là...

2 R. Révisable... excusez-moi, sujet à une révision  
3 annuelle.

4 Q. **[13]** Révision à tous les ans. Puis... et je...

5 R. Pour suivre l'évolution du marché.

6 Q. **[14]** Et je comprends, là, que si la Régie acceptait  
7 votre prix de trente dollars du gigajoule (30 \$/GJ)  
8 cette année, vous voudriez voir ça révisé également  
9 l'année prochaine.

10 R. Oui.

11 Q. **[15]** Maintenant essayez de me concilier ça, là,  
12 parce que les cibles cette année, l'année  
13 prochaine, un pour cent (1 %), deux pour cent  
14 (2 %), Énergir nous a dit en preuve que le prix  
15 moyen qui était envisagé et qui sera chargé avec  
16 les approvisionnements qu'ils ont et qu'ils  
17 envisagent à l'heure actuelle serait de vingt  
18 dollars (20 \$) pour au moins deux ans. Et qu'il y  
19 aurait une courbe progressive lente pour arriver  
20 éventuellement à vingt-cinq dollars (25 \$)/GJ).

21 Alors, comment est-ce que vous justifiez de  
22 demander à la Régie, aujourd'hui, un prix de trente  
23 dollars du gigajoule (30 \$/GJ), le prix moyen, et  
24 qui serait révisé à tous les ans?

25 R. Oui. On va se consulter puis on va vous répondre...

1 Q. **[16]** Merci.

2 R. ... si ça ne vous dérange pas, merci. Donc,  
3 excusez-moi, il y a eu un caucus.

4 Q. **[17]** C'est correct, je vous le permets.

5 R. Donc, ma compréhension est qu'on doit faire une  
6 différence entre le prix qui va être payé en deux  
7 mille vingt (2020), qui va passer dans les tarifs,  
8 et les prix à être contractés pour deux mille  
9 vingt-cinq (2025) ou dépendamment des appels  
10 d'offres à être développés dans le futur.

11 Donc, à titre d'exemple, le dernier appel  
12 d'offres de deux mille vingt et un (2021), le prix  
13 moyen, le prix pondéré était de vingt-neuf dollars  
14 (29 \$/GJ).

15 Q. **[18]** O.K. Donc, quand vous nous donnez le trente  
16 dollars (30 \$/GJ) comme prix moyen des  
17 approvisionnements, c'est pour les  
18 approvisionnements contractés à court et long  
19 terme?

20 R. Bien, c'est-à-dire...

21 Q. **[19]** Le total des contrats?

22 R. On s'entend que le prix moyen à être approuvé par  
23 la Régie, c'est le prix moyen de l'ensemble des  
24 approvisionnements, incluant les nouveaux  
25 approvisionnements contractés.

1                   Donc, évidemment c'est dynamique, s'il y a  
2 des nouveaux approvisionnements à quarante dollars  
3 (40 \$/GJ), ça va faire monter la moyenne. S'il y a  
4 des nouveaux approvisionnements moins chers, ça va  
5 faire baisser la moyenne.

6                   Mais toujours avoir en tête, ce qu'on  
7 comprend du processus réglementaire actuel dans le  
8 cadre de l'Étape D, c'est que c'est une balance  
9 entre les deux. C'est-à-dire qu'il y a une balise  
10 de prix maximal sans avoir à passer devant la  
11 Régie, et il y a un prix moyen qu'Énergir doit  
12 respecter.

13                   Mais on s'entend que le trente dollars  
14 (30 \$/GJ) est en opposition au vingt-cinq dollars  
15 (25 \$) présenté par Énergir, présentement. Puis ça  
16 prend en considération la valeur des contrats à  
17 être octroyés dans le futur. Puis nos membres  
18 veulent être sûrs que s'il y a une nouvelle ronde  
19 d'appels d'offres en deux mille vingt-trois (2023)  
20 ou en deux mille vingt-quatre (2024), par exemple,  
21 que les balises soient révisées en fonction de  
22 l'évolution, au moment de prendre les décisions  
23 d'aller en appels d'offres à la Régie, de façon  
24 récurrente, soit pendant les appels d'offres...  
25 euh... les dossiers tarifaires.

1 Q. **[20]** J'avais compris. Donc, je vais juste clarifier  
2 ma compréhension. Le trente dollars (30 \$/GJ)  
3 s'appliquerait, par exemple... Énergir a des  
4 contrats qui vont jusqu'à l'horizon vingt, trente  
5 (2030) qu'elle contracte en date d'aujourd'hui.  
6 Bien, jusqu'à vingt, trente (2030), le prix moyen,  
7 même en vingt, trente (2030), selon votre  
8 proposition, aujourd'hui, tant que ce n'est pas  
9 révisé, serait à trente dollars (30 \$/GJ)?

10 R. Selon nous, ça refléterait plus la valeur que l'on  
11 doit viser pour accepter les nouveaux projets. Puis  
12 par nouveaux projets, qu'ils soient au Québec ou  
13 ailleurs.

14 Q. **[21]** Donc, ça ne tient compte que des quantités  
15 contractées pas des quantités livrées?

16 R. Contractées...

17 Q. **[22]** Au niveau des cibles, on contracte?

18 R. Quantités contractées.

19 Q. **[23]** Bon. À ce sujet-là, peut-être que c'est vos  
20 membres qui vont pouvoir mieux répondre que vous, à  
21 titre d'analyste. Énergir a fait état, dans sa  
22 preuve, d'un problème de fiabilité des livraisons.

23 Il semblerait que... et je ne dis pas que  
24 c'est vous. Et je ne dis pas que c'est plus au  
25 Québec qu'ailleurs, mais qu'il y a un problème. On

1 contracte pour des quantités et ces quantités-là ne  
2 sont pas livrées.

3 Je comprends qu'au niveau des contrats  
4 jusqu'à un certain niveau, il est permissif d'avoir  
5 une flexibilité dans les niveaux livrés. Est-ce que  
6 vous auriez objection... Et je m'excuse je dois  
7 tousser puis je vais éteindre mon micro pour ne pas  
8 vous assommer.

9 Est-ce qu'il y aurait moyen de concevoir  
10 les contrats GNR avec Énergir pour que les  
11 quantités à être livrées, les quantités donc  
12 contractées, soient plus fiables? Que ce soit parce  
13 que vous vous donnez...

14 Je vais vous donner un exemple. Vous vous  
15 donnez... Vous savez, un an, c'est première année,  
16 période de rodage, on est beaucoup plus flexible. À  
17 partir de l'Année 2, on est beaucoup moins  
18 flexible. À partir de l'année 3, vous devrez livrer  
19 la quantité et s'il vous arrive quelque chose où,  
20 pendant une semaine, vous n'êtes pas en mesure de  
21 livrer, bien vous allez devoir récupérer, pour  
22 livrer les quantités à court terme, après cette  
23 période-là, si vous ne voulez pas vous exposer à  
24 des pénalités.

25 Est-ce que les membres, les producteurs,

1 seraient ouverts à ce type d'engagement  
2 contractuel, plutôt que d'avoir des quinze (15),  
3 vingt (20), vingt-cinq pour cent (25 %), là, de  
4 flexibilité dans les livraisons?

5 R. On va demander un petit peu de temps pour se  
6 consulter, s'il vous plaît.

7 Q. **[24]** Merci.

8 M. GABRIEL DURANY :

9 Bonjour...

10 Q. **[25]** Bonjour.

11 R. Gabriel Durany.

12 Q. **[26]** Oui.

13 R. Oui, alors, vous avez passé la parole à nos  
14 producteurs et donc à moi, en tant que le  
15 représentant puis à Sylvain, là, qui nous  
16 accompagne. On a discuté. C'est parce que je pense  
17 que votre question est extrêmement intéressante.

18 Je vais donc reprendre de façon générale,  
19 puis ensuite, je vais passer la parole à monsieur  
20 Trépanier, pour qu'il puisse répondre littéralement  
21 en fonction d'un site, là, qu'il est en train de  
22 mettre en opération.

23 De façon générale, je vais dire la chose  
24 suivante : nous, en énergie renouvelable, quand je  
25 dis nous, je dis nous, large, là. Éolien,

1 biocarburant, tout le monde. Et c'est un concept,  
2 c'est un concept puis les gens vont en parler sous  
3 différents termes : des fois, ils vont parler  
4 d'intermittence, des fois, ils vont parler de...  
5 comme vous nous avez dit, là, de fiabilité.

6 Le concept est le suivant : on gère  
7 littéralement, c'est notre métier, donc, on gère  
8 une ressource qui est, de par sa nature, des fois  
9 où on n'a pas un total contrôle.

10 En bioénergie, c'est moins fort, c'est-à-  
11 dire que l'approvisionnement en bioénergie, on a  
12 beaucoup plus de contrôle que, je ne sais pas moi,  
13 le débit d'une rivière ou le vent sur une montagne.

14 Néanmoins, nos membres se font un honneur  
15 et le font depuis des décennies dans certaines  
16 filières, d'être très fiables dans leur livraison  
17 d'électricité ou de bioénergie, parce que nous  
18 sommes de bons opérateurs.

19 Les gens qui réussissent dans mon industrie  
20 réussissent parce qu'ils opèrent adéquatement leurs  
21 actifs. Les actifs que nous opérons sont intensifs  
22 en capital. Les retours sur l'investissement de nos  
23 actifs sont facilement de huit à douze (12) ans. On  
24 opère donc des systèmes, vous savez, Madame Sicard,  
25 c'est carrément... ce que vous avez défini, là,



1 c'est un peu l'alpha et l'oméga de notre corps de  
2 métier, c'est d'être le plus fiable possible, qui  
3 était votre question.

4 Bon, maintenant que je vous ai dit tout ça,  
5 j'adresse votre question directe, parce que je vous  
6 sens impatiente de me voir y arriver, là...

7 Q. [27] Non, non, non, non, je...

8 R. ... mais comprenez, c'était important pour moi de  
9 le dire, là, que pour nous, c'est super important,  
10 c'est le coeur de notre métier, on comprend les  
11 appréhensions que vous soulevez et on travaille  
12 très fort à réduire, là, tout le problème de  
13 fiabilité, là. Dans certaines filiales, je vous  
14 dirais que c'est déjà fait.

15 La partie qui est difficile pour moi, en  
16 tant que PDG de l'AQPER d'adresser, c'est de dire :  
17 où est-ce que mes membres vont aller au niveau  
18 contractuel, avec leurs clients, donc, dans ce cas-  
19 ci, Énergir ou Hydro-Québec. Ça, c'est la partie où  
20 on s'en mêle très peu. Je peux vous dire  
21 d'expérience qu'un contrat éolien prévoit des  
22 variabilités et monsieur, et je vais passer la  
23 parole ensuite à monsieur Trépanier, pour qu'il  
24 vous parle un peu plus, là, en détail, de sa  
25 situation particulière.

1 Q. **[28]** GNR.

2 R. Oui, puis le GNR puis son projet, parce que moi,  
3 après ça, c'est difficile pour moi de m'exprimer  
4 pour l'ensemble de l'industrie ou même pour  
5 l'ensemble du secteur du GNR...

6 Q. **[29]** O.K.

7 R. ... quant aux dispositions contractuelles qu'il  
8 prendrait pour assurer une fiabilité de livraison.  
9 Donc, je passe la parole à monsieur Trépanier.

10 Q. **[30]** Merci.

11 M. SYLVAIN TRÉPANIÉRIER :

12 R. Bon, merci. Écoutez, je vais attaquer votre sujet  
13 sur deux volets, puis qui risquent de finir par  
14 trois, mais ça, ce n'est pas grave, c'est  
15 évidemment la fiabilité, la variabilité aussi, puis  
16 une industrie qui ne cherche qu'à avoir la maturité  
17 pour pouvoir bien grandir.

18 Évidemment, il faut comprendre que l'usine  
19 de la SÉMECS, c'est évidemment la plus grosse  
20 actuellement sur le marché, donc, depuis deux mille  
21 dix-huit (2018) seulement que nous sommes en  
22 opération.

23 Au niveau de la production de gaz, on a une  
24 certaine constance et il faut comprendre que  
25 présentement, on s'ajuste avec la variabilité de

1 l'approvisionnement en matière. Notre matière  
2 première, dans notre cas, ce sont les résidus de  
3 chacun de nos citoyens, de nos territoires que l'on  
4 couvre et il y a une variabilité saisonnière. Il y  
5 a aussi une variabilité dans le temps où les gens  
6 vont s'habituer à mettre non seulement en place,  
7 les municipalités en ont mis en place, mais  
8 s'habituer à la... l'utilisation du banc brun de la  
9 collecte. Donc, ce qui nous permet d'assurer cette  
10 fiabilité-là. Bon, l'équipement... les  
11 équipements, c'est une chose, mais  
12 l'approvisionnement de matières est le noeud de la  
13 guerre comme tel.

14 Et tant et aussi longtemps que les... bien,  
15 en fait, il y a les municipalités qui veulent  
16 mettre l'énergie pour y arriver, il faut que le  
17 citoyen participe à ce volet-là. Donc, évidemment,  
18 on peut promettre sur une base théorique d'avoir  
19 une production de quatorze mille gigajoules...  
20 quatorze mille mètres cubes (14 000 m<sup>3</sup>) de  
21 biométhane en production, si le citoyen ne  
22 participe pas, bien, là, le modèle change un peu.

23 Donc, évidemment, dans la confirmation de  
24 l'approvisionnement, oui, parfois, ça peut être  
25 difficile, puis ça va prendre, je vous dirais un

1 trois, quatre ans avant qu'on vive le même... le  
2 même paradigme qu'on a vécu dans le recyclage.  
3 C'est-à-dire qu'à l'origine, on avait un petit bac  
4 bleu dans nos maisons; après ça, on est passé à un  
5 grand bac. Puis les gens ont dit : « On va arrêter  
6 de trier, on va tout mettre ça dans le bac, ça ne  
7 marchera pas. » Puis du jour... Ça a pris deux ans,  
8 puis du jour au lendemain, bien, là, les gens  
9 avaient oublié leur petit bac bleu et participaient  
10 de plus en plus au niveau du recyclage. Le  
11 recyclage de la matière organique, c'est pareil.  
12 Oui, Madame Sicard?

13 Q. **[31]** Ce n'est pas à vous. C'est parce que quelqu'un  
14 est rentré dans mon bureau.

15 R. Ah.

16 Q. **[32]** Je lui fais signe d'être silencieux, c'est  
17 tout. Je m'excuse. Continuez.

18 R. Je pensais que vous me disiez d'arrêter.

19 Q. **[33]** Non, non, non. C'est... Je suis très bien ce  
20 que vous dites et je vous écoute avec attention.

21 R. O.K. Donc, l'approvisionnement est un enjeu.  
22 Évidemment, en termes d'usine, on a aussi ce qu'on  
23 appelle la variabilité saisonnière. Donc, ça ne  
24 sera pas nécessairement les mêmes types d'intrants  
25 qu'on va recevoir. Donc, on va avoir une

1           variabilité dans le temps.

2                       Mais somme toute, la digestion... Dans mon  
3           usine à moi, la digestion, c'est la partie qui est  
4           la plus facile à faire. En fait, je me ferme les  
5           yeux, puis ça fonctionne tout seul; c'est ça la  
6           beauté. Tout ce qui est en amont, par contre, le  
7           pré-traitement de la matière, l'épuration du gaz,  
8           c'est une autre paire de manches. Mais  
9           essentiellement, c'est ça. Donc, moi, je peux  
10          produire ce que je reçois comme matière. Fait que  
11          si j'avais plus, je vais produire plus de gaz et ça  
12          va me faire plaisir de vendre tout ce que je peux  
13          produire à Énergir, à un bon tarif, évidemment,  
14          mais oui. Il n'y a pas de limitation pour nous. Ce  
15          n'est pas une contrainte donc à ce niveau-là.

16          J'espère que j'ai bien répondu à votre question.

17        Q. **[34]** Je vois, là, que votre collègue veut ajouter  
18          quelque chose puis j'aurais une précision à vous  
19          demander.

20          M. GABRIEL DURANY :

21        R. Oui, Madame Sicard, je voulais juste vous spécifier  
22          que, pour nous, la situation, c'est même un sujet  
23          là. Quand on parlait en entrée de jeu des lignes  
24          directrices, vous vous rappelez les trois grands  
25          thèmes sur lesquels on appuie pour...

1 Q. **[35]** Hum, hum.

2 R. ... débloquer les barrières commerciales dans ce  
3 modèle-là? Dans les lignes directrices, mais pas  
4 que, hein. On le voit aussi dans les cadres  
5 normatifs de certains programmes de subvention ou  
6 même dans la façon dont on a édicté les crédits  
7 compensatoires pour la biométhanisation agricole  
8 dernièrement. Il y a... Et vous savez, c'est un  
9 sujet, là, qui dépasse, là, le sujet, ici, mais  
10 vous allez comprendre. Il y a des limitations au  
11 niveau de pourcentage d'intrants. Fait que, là, on  
12 va arriver, surtout pour les sites agricoles qui  
13 vont limiter la capacité opérationnelle de nos  
14 membres à offrir la fiabilité, O.K., que vous  
15 décrivez. C'est-à-dire qu'en limitant le type  
16 d'intrants qui rentrent sur un site, pas... je ne  
17 vous parle pas d'un niveau biosécurité ou...

18 Q. **[36]** Hum, hum.

19 R. ... rien de ça, là. Mais en disant « On ne peut  
20 accepter plus de tant de pour cent d'un résidu qui  
21 ne provient pas d'une ferme et... » et cætera.

22 Q. **[37]** Parce que...

23 R. Ce genre...

24 Q. **[38]** Oh.

25 R. Et ce genre de limite là est vraiment contre-

1 productif pour adresser ce que vient de décrire  
2 Sylvain. Le cas, pour obtenir une fiabilité dans le  
3 domaine de la biométhanisation, ça commence et ça  
4 finit par l'approvisionnement. Et on parle vraiment  
5 de gestion de matières résiduelles. Dans certains  
6 cas, comme pour monsieur Trépanier, littéralement  
7 la participation citoyenne et la conscientisation  
8 des citoyens auxquelles s'ajoutent pour gérer cette  
9 variation saisonnière, un apport ICI, là, qu'on va  
10 aller chercher de façon ponctuelle. S'il y a des  
11 limitations d'intrants, on limite la capacité  
12 opérationnelle de mes membres à justement à donner  
13 cette fiabilité-là.

14 Vous me donnez l'occasion de militer, merci  
15 de le faire, mais, nous, c'est un problème. C'est  
16 un problème dans notre démarche d'amélioration  
17 continue d'obtenir, O.K., une flexibilité  
18 opérationnelle adéquate et bien sûr en adéquation  
19 avec les besoins de sécurité alimentaire,  
20 sécurité... et cætera, adéquate aux besoins qui  
21 sont exprimés par Énergir, notamment.

22 Q. [39] O.K. Monsieur Trépanier, vous m'avez dit tout  
23 à l'heure, dans votre réponse, là... Puis je vous  
24 remercie. Oh, bon. Il a disparu. Ce que vous nous  
25 avez dit, c'est que vous vous attendez à ce que

1 d'ici... Là, vous opérez depuis deux mille dix-huit  
2 (2018), nous sommes en deux mille vingt-deux  
3 (2022). Et si j'ai bien compris votre témoignage,  
4 ça va prendre un autre trois à quatre ans avant  
5 qu'il y ait... Vous faites « non » de la tête, là.

6 M. SYLVAIN TRÉPANIER :

7 R. Bien, en fait, votre... Je comprends votre  
8 question. Je vous parle de l'industrie en général.  
9 Dans le cas de la SÉMECS, on est rendu mature.  
10 Donc, on est passé... En fait, on a construit une  
11 usine en deux mille dix-huit (2018) pour traiter  
12 quarante mille tonnes (40 000 t). Et avec l'ajout  
13 de l'agglomération de Longueuil, donc on a fait un  
14 projet d'augmentation de capacité, on passe à cent  
15 vingt mille tonnes (120 000 t). La production à la  
16 SÉMECS, elle est stable, elle est prévisible...

17 Q. **[40]** O.K.

18 R. ... en fonction des saisons. Donc... Par contre, ça  
19 prend une certaine période, dans des régions, à  
20 faire en sorte que l'approvisionnement soit aussi  
21 prévisible.

22 Q. **[41]** O.K. Mais...

23 R. Ce qui n'est pas le cas dans les trois, quatre  
24 premières années.

25 Q. **[42]** Alors, si je comprends bien, après, donc pas



1 un an, mais après trois à quatre ans d'opération,  
2 un producteur devrait avoir réglé ses problèmes de  
3 ressources qu'il va utiliser pour transformer en  
4 GNR et pourra, par exemple, donner des volumes de  
5 livraison saisonnier ou donc donner un volume total  
6 annuel de GNR qu'il peut livrer à Énergir, et ce  
7 volume-là serait fiable?

8 R. La réponse est « oui ».

9 Q. **[43]** « Oui », O.K. Alors, si c'est « oui », le  
10 « N » représenterait quel pourcentage? Deux pour  
11 cent (2 %)? Cinq pour cent (5 %)? Je veux dire,  
12 t'sais...

13 R. Donc, en fait...

14 Q. **[44]** ... je ne m'attends pas à un cent pour cent  
15 (100 %) fiable, là, mais ma marge de jeu devrait  
16 être quoi?

17 R. Regardez, la contrainte que j'ai, quand qu'on a  
18 signé notre contrat avec Énergir, on a signé pour  
19 un volume théorique, O.K.

20 Q. **[45]** Hum, hum.

21 R. Mettons le chiffre à... mettons à un million de  
22 mètres cubes (1 Mm<sup>3</sup>) par année.

23 Q. **[46]** Oui.

24 R. Ça, c'est ma production... ma capacité de  
25 production. Or, la première année, on sait que ce

1 n'est pas ça la capacité de production.

2 Q. **[47]** D'accord.

3 R. Donc, c'est peut-être la... la manière qu'on a fait  
4 le contrat pour dire « l'an 1, ça va être tant;  
5 l'an 2, ça va être tant; l'an 3... » Puis peut-  
6 être, au lieu de le mettre sur deux ans, bien peut-  
7 être le mettre plus sur cinq ans, cette  
8 prévisibilité-là pour éviter. Au niveau technique,  
9 il n'y a pas de problème technique, c'est juste de  
10 sécuriser des approvisionnements pour faire en  
11 sorte qu'on puisse rencontrer ce qu'on aura signé  
12 au niveau des contrats avec Énergir.

13 Q. **[48]** O.K. Mais ce que je comprends, là, c'est  
14 qu'après trois ou quatre ans, un producteur, comme  
15 vous l'avez fait, arrive à sécuriser ses  
16 approvisionnement pour livrer ce qu'il a promis de  
17 livrer.

18 R. Oui.

19 Q. **[49]** Je vous...

20 R. Et je voudrais juste vous mentionner... Juste une  
21 dernière chose.

22 Q. **[50]** Et bravo.

23 R. Heille, merci.

24 Q. **[51]** D'avoir sécurisé vos approvisionnements.

25 R. Mais une dernière chose dans l'histoire qui est

1 très importante, c'est qu'il y a des choses qui  
2 sont faciles à prévoir. Donc, le secteur municipal,  
3 on sait que ça va prendre trois ans. Mais il ne  
4 faut pas perdre de vue qu'aujourd'hui, je vous  
5 parle en deux mille vingt-deux (2022), il y a  
6 encore beaucoup de municipalités qui n'ont pas de  
7 collectes de matières organiques sur leur  
8 territoire. Donc, il y a une sensibilisation qui  
9 doit être faite de par les municipalités, puis ça,  
10 c'est un travail qui se fait relativement bien.  
11 Mais il y a l'acceptabilité sociale qui doit aussi  
12 se développer à ce niveau-là. Puis il faut  
13 comprendre qu'on est au début de ce cycle-là. Puis  
14 donnez-nous le temps de faire bien les choses, puis  
15 on va sécuriser l'ensemble de la chose assez  
16 rapidement.

17 Q. **[52]** O.K. Je vous remercie.

18 M. PASCAL CORMIER :

19 R. Peut-être juste une petite...

20 Q. **[53]** Oui, Monsieur Cormier.

21 R. Pour finir la discussion, là. C'est une industrie  
22 naissante.

23 Q. **[54]** Oui.

24 R. Il n'y a aucun doute qu'avec le temps, là,  
25 l'incertitude va diminuer par rapport aux

1 technologies, selon ce que les membres m'ont dit.  
2 C'est un petit peu comme l'éolien. La contribution  
3 de... En tout cas, je ne veux pas mélanger les  
4 affaires, mais avec le temps, la connaissance d'un  
5 processus s'améliore puis on peut espérer que le  
6 niveau d'incertitude par rapport... livraison par  
7 rapport à sous-contracter va tendre à diminuer par  
8 rapport au niveau actuel.

9 Q. [55] O.K. C'est ce que je cherchais à connaître,  
10 puis la période de temps. Là, j'ai une bonne idée.  
11 Ne vous sauvez pas, Monsieur Cormier. Ma dernière  
12 question, là, que j'ai oublié tout à l'heure avec  
13 votre trente dollars du gigajoule (30 \$/GJ). Parce  
14 que vous nous avez aussi parlé de la valeur des  
15 attributs environnementaux qui pourraient arriver  
16 et qui pourraient être là. Quand vous nous parlez  
17 de trente dollars (30 \$), dans votre idée, ça les  
18 exclut, la valeur des attributs environnementaux,  
19 ou ça les inclut? Parce que...

20 R. Je vais sortir la seule phrase de latin que je  
21 connais « ceteris paribus », toutes choses étant  
22 égales par ailleurs. Actuellement, Énergir prend  
23 possession des attributs environnementaux. Donc,  
24 c'est la même situation qu'actuellement. Les  
25 attributs environnementaux, la valeur que l'on a

1 discuté, que l'on accorde à ce produit-là, que l'on  
2 estime être là pour les clients industriels qui  
3 voudraient les acquérir, ferait en sorte de réduire  
4 l'impact tarifaire parce que ça ferait en sorte  
5 qu'on pourrait avoir un tarif qui va... est plus  
6 élevé pour le GNR. Mais toutes choses étant égales  
7 par ailleurs, on augmente la capacité de demandes  
8 volontaires. Je ne sais pas si ça répond à votre  
9 question.

10 Q. **[56]** Bien, en fait ce que je cherchais à savoir,  
11 c'est le trente dollars (30 \$) est inclusif  
12 puisque, c'est ça, Énergir les acquiert. O.K.

13 R. C'est sûr que si les producteurs auraient accès à  
14 un marché pour valoriser leurs produits, bien, ils  
15 pourraient l'intégrer à leur offre puis faire  
16 baisser leurs prix s'ils sont capables d'aller  
17 chercher des revenus ailleurs. Mais on n'est pas  
18 rendu là.

19 Q. **[57]** On n'est pas rendu là.

20 R. Aujourd'hui, le trente dollars (30 \$), c'est comme  
21 le vingt-cinq (25), ça inclut tout.

22 Q. **[58]** Je vous remercie. Ça complète mes questions,  
23 Madame la Présidente. Merci pour le temps.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Je vous remercie. Maître Hamelin, vous aviez un

1 cinq minutes. Avez-vous des questions pour l'AQPER?

2 Me PAULE HAMELIN :

3 Je n'aurai pas de questions. Merci.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Parfait. Je vous remercie beaucoup. Maître  
6 Therriault pour la FCEI, avez-vous des questions  
7 pour l'AQPER?

8 Me JEAN-PHILIPPE THERRIAULT :

9 Bonjour, Madame la Présidente. Je n'aurai pas de  
10 questions pour l'AQPER.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Merci. Maître Paquet pour le GRAME, avez-vous des  
13 questions pour l'AQPER?

14 Me GENEVIÈVE PAQUET :

15 Je n'aurai pas de questions. Je vous remercie.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci. Le procureur du ROÉÉ. Je m'excuse, j'ai  
18 oublié votre nom. Est-ce que vous avez des  
19 questions pour l'AQPER? Eugénie Veilleux. Voilà!

20 Mme EUGÉNIE VEILLEUX :

21 Bonjour, Madame la Présidente. Eugénie Veilleux  
22 pour le ROÉÉ. Non, on n'aura pas de questions pour  
23 les témoins. Merci.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Je vous remercie. Maître Neuman pour SÉ-AQLPA-

1 GIRAM, avez-vous des questions pour les gens de  
2 l'AQPER?

3 M. JEAN SCHIETTEKATTE :

4 Maître Neuman a dû s'absenter. C'est Jean  
5 Schiettekatte, l'analyste. Non, on n'avait pas de  
6 questions pour les témoins cet après-midi.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Je vous remercie de nous en informer, Monsieur  
9 Schiettekatte. Maître Thibodeau pour Énergir, avez-  
10 vous des questions pour les gens de l'AQPER?

11 Me PHILIP THIBODEAU :

12 Pas de questions pour Énergir.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Merci beaucoup. Maître Cardinal ou Maître  
15 Bellemare, avez-vous des questions pour la Régie?

16 INTERROGÉS PAR Me AMÉLIE CARDINAL :

17 Oui. En fait j'aurai des questions pour débiter et  
18 mon confrère poursuivra par la suite. Bonjour aux  
19 membres du panel. Amélie Cardinal pour la Régie.

20 Q. [59] En fait, dans votre preuve, et même ça a été  
21 mentionné pendant votre présentation, en fait je  
22 crois que c'est monsieur Cormier qui en a parlé, il  
23 a été mentionné que la plupart des sites  
24 d'enfouissement ou les sites de biométhanisation  
25 municipaux qui offrent une rentabilité économique

1 intéressante ont déjà été développés. Est-ce que...  
2 En fait, je peux vous référer à votre preuve. Est-  
3 ce que vous souhaitez que je demande à madame la  
4 greffière de l'afficher ou vous êtes d'accord avec  
5 cette affirmation-là?

6 M. PASCAL CORMIER :

7 R. Non, ce n'est pas nécessaire.

8 Q. **[60]** Parfait. Et ensuite la Régie a déposé un  
9 communiqué de presse d'Énergir du seize (16) juin  
10 deux mille vingt-deux (2022), qui est la pièce  
11 A-0346. Je ne sais pas si vous avez vu cette pièce-  
12 là.

13 R. Si c'est possible de la mettre à l'écran s'il vous  
14 plaît.

15 Q. **[61]** D'accord. Donc, Madame la Greffière, si on  
16 peut afficher la pièce s'il vous plaît. Je vais  
17 répéter. C'est A-0346. Merci. On peut descendre  
18 juste un petit peu la page, là. C'est correct comme  
19 ça, ça va aller. Merci. Donc, en fait c'est dans le  
20 communiqué de presse, Énergir annonce une  
21 collaboration avec WM pour réaliser un important  
22 projet de production, une distribution de gaz  
23 naturel renouvelable en fait à Sainte-Sophie. Et le  
24 projet prévoit la valorisation des biogaz extraits  
25 par les filières amont et aval du lieu



1 d'enfouissement de Sainte-Sophie.

2 En fait, votre preuve a été déposée au mois  
3 d'août et ce communiqué-là de presse date du seize  
4 (16) juin deux mille vingt-deux (2022). En fait,  
5 lorsque l'AQPER affirme dans sa preuve que la  
6 plupart des sites d'enfouissement ou des sites de  
7 biométhanisation qui offrent une rentabilité  
8 économique intéressante ont été déjà développés,  
9 est-ce que l'AQPER a pris en compte... a pris en  
10 compte en fait l'annonce du communiqué de presse du  
11 mois de juin deux mille vingt-deux (2022)?

12 R. Excusez-moi, je vais... je vais consulter les  
13 autres membres du panel pour vous répondre. Ce ne  
14 sera pas long. Oui, excusez-moi. Effectivement,  
15 quand... notre affirmation était à l'effet des  
16 projets à être développés et non les projets qui  
17 étaient déjà... qui étaient déjà en cours de  
18 développement ou que toutes les ficelles étaient  
19 attachées, là. Puis à notre connaissance, on était  
20 au courant qu'à Sainte-Sophie il y avait des... ils  
21 géraient les matières résiduelles ou enfin les gaz,  
22 là, sans parler de mon expérience, parce que ça  
23 fait longtemps que j'entends parler de Sainte-  
24 Sophie puis de... de traitement de gaz provenant de  
25 cet endroit-là.

1                   Mais l'objectif du commentaire c'était les  
2 nouveaux projets à être développés en... comme on a  
3 vu sur le graphique, ils sont en majorité provenant  
4 de source de biométhanisation. Ce qui n'exclut pas  
5 qu'il va sûrement y avoir d'autres sites  
6 d'enfouissement qui vont générer du gaz, là, dans  
7 le futur, mais en général la part des... des sites  
8 agricoles va augmenter avec le temps. C'est ça  
9 l'objectif du... de notre intervention. Monsieur  
10 Durany?

11 M. GABRIEL DURANY :

12 R. Oui, puis concernant la question, je suis allé à  
13 l'inauguration suite à cette annonce, donc je peux  
14 vous confirmer qu'on était très au courant, qu'on a  
15 écrit notre mémoire en tout état de cause. Puis  
16 aussi simplement tenir compte que même quand on a  
17 écrit La feuille de route vingt trente (2030) de  
18 l'AQPER, on a littéralement posé l'hypothèse que  
19 les volumes présentement exportés seraient  
20 rapatriés. Et ça, c'est des... c'est beaucoup,  
21 beaucoup, beaucoup, beaucoup de millions de mètres  
22 cubes. Vous savez, ça a été dit, là, dans notre  
23 allocution que la vaste majorité de notre  
24 production est présentement exportée. Et bien cette  
25 production, là, qui est exportée vient

1 essentiellement de sites d'enfouissement. Et dans  
2 les hypothèses, si vous voulez, conservatrices ou  
3 optimistes, c'est selon, qu'on a pris pour évaluer  
4 les volumes qui restaient, donc littéralement à  
5 développer ou à acheter pour atteindre la cible de  
6 vingt trente (2030), qui est de dix pour cent  
7 (10 %), bien nous à l'AQPER on avait fait le choix  
8 de dire qu'on trouverait le moyen, collectivement,  
9 de rapatrier ce genre de volume-là. Donc, on est  
10 loin du compte. Il y a beaucoup d'autres sites à  
11 développer. Et sur les sites d'enfouissement on  
12 arrive effectivement à la fin du potentiel.

13 Q. **[62]** Parfait, donc...

14 M. PASCAL CORMIER :

15 R. Excusez-moi, excusez-moi, il y a encore... je... Il  
16 y a un conciliabule ici, ce ne sera pas long.

17 Q. **[63]** Pas de problème.

18 R. On n'a pas fini notre réponse. Excusez-moi, est-ce  
19 que c'est possible de montrer la page suivante s'il  
20 vous plaît, de la pièce?

21 M. SYLVAIN TRÉPANIÉRIER :

22 R. Oui, Sylvain Trépanier. Avec la preuve que j'ai  
23 devant moi, qui est... pardon? Excusez-moi. Ce  
24 qu'il faut comprendre c'est qu'il y a une usine de  
25 biométhanisation, donc on va parler de

1 biométhanisation. Ce n'est pas seulement qu'un site  
2 d'enfouissement. Donc, oui, il y a une partie du  
3 gaz du site d'enfouissement qui va être traité. Il  
4 y aussi le gaz généré à partir d'une usine de  
5 biométhanisation et dont les résidus viendront  
6 probablement d'un paquet de secteurs d'activité. Et  
7 ce n'est pas... mon commentaire c'était surtout de  
8 dire que c'est pas uniquement des gaz de site  
9 d'enfouissement, c'est vraiment un complexe qui est  
10 construit à cet endroit-là.

11 Q. **[64]** Parfait, je vous remercie pour votre  
12 précision. Ensuite, quelques questions, là, pour  
13 revenir un peu sur l'intensité carbone. En fait, on  
14 me demande de confirmer qu'on a la même  
15 compréhension, tout d'abord, par rapport à la  
16 réglementation présentement en vigueur par rapport  
17 au SPEDE. C'est qu'il y a seulement un facteur  
18 d'émissions qui est reconnu. Parfait. Donc, on a le  
19 même...

20 M. PASCAL CORMIER :

21 R. Oui, on a la même compréhension.

22 Q. **[65]** Parfait. Ensuite, dans votre présentation à la  
23 page 20, vous avez parlé qu'une firme indépendante  
24 devrait évaluer le niveau de la valeur de  
25 l'intensité carbone. Mais vous, en tant que

1 producteur...

2 Et là, vous avez fait référence, aussi, au  
3 marché de la Californie, qu'éventuellement il  
4 faudrait s'arrimer. Mais vous, en tant que  
5 producteur, est-ce que vous avez fait une  
6 évaluation, pour l'instant, de la valeur monétaire  
7 de l'intensité carbone?

8 R. Excusez-moi. On va se consulter, s'il vous plaît.  
9 Alors, bien, premièrement merci pour la question.  
10 C'est un sujet qui a littéralement transcendé  
11 l'ensemble des commentaires de tous les membres  
12 biénergie, biomasse, combustion, cogénération,  
13 biocarburant liquide, hydrogène vert et GNR. Dans  
14 nos deux rondes de commentaires sur la stratégie  
15 bioénergie, hydrogène vert, l'intensité carbone est  
16 au coeur des préoccupations de tout ce monde-là.

17 Il y a une raison pourquoi. Simplement  
18 parce que c'est la valeur ajoutée du produit que  
19 mes membres vendent.

20 Sophie Brochu a fait une très, très belle  
21 image, à Tout le monde en parle. Elle avait  
22 dit : « On ne peut pas parler de tomates  
23 biologiques puis de tomates dans la même phrase. La  
24 valeur ajoutée est dans le mot biologique. »

25 Donc, la valeur ajoutée est dans le mot

1 « renouvelable » dans le GNR. Et ce « R » se  
2 définit, donc la valeur, si vous voulez, qu'on lui  
3 donne, la façon dont se différencie mes membres  
4 qui, après tout, sont en compétition les uns contre  
5 les autres, c'est leur intensité carbone.

6           Donc, pour les membres que je représente...  
7 Juste que ça soit très clair, oui, ils la  
8 calculent. Oui, il y a différentes méthodes de  
9 calculs. Juste dans le mémoire d'Énergir, je crois  
10 qu'il y a quatre méthodes de citées.

11           Et quand on fait un point, vous savez, en  
12 amont, on en est très conscient, d'étapes  
13 ultérieures de discussions dans le cadre de la  
14 Régie sur l'importance de standardiser, clarifier,  
15 donner cela à une entité séparée et indépendante,  
16 c'est parce qu'on veut imprimer le sérieux que cela  
17 a pour nous. C'est littéralement la proposition de  
18 valeur de mes membres.

19           Et donc, maintenant que j'ai dit ça, je  
20 voulais l'exprimer pour l'ensemble de l'industrie  
21 que, pour nous, l'intensité carbone, c'est un sujet  
22 on ne peut plus sérieux, c'est notre proposition de  
23 valeur.

24           Je vais passer la parole à monsieur  
25 Trépanier, qui va vous expliquer, dans le cadre de

1 son projet, comment ces calculs se font.

2 M. SYLVAIN TRÉPANIÉRIER :

3 R. Parfait. Je n'irai pas dans la méthodologie, mais  
4 je vais répondre à la question qui nous est  
5 adressée. C'est-à-dire qu'à la page 24 de notre  
6 présentation, de notre preuve, j'ai indiqué qu'au  
7 niveau de la SÉMECS nous avons fait l'exercice en  
8 deux mille vingt et un (2021) pour établir l'indice  
9 carbone, l'intensité ou l'intensité carbone, peu  
10 importe, de notre produit éventuellement lorsqu'on  
11 sera à pleine capacité et lorsqu'on sera à pleine  
12 capacité à cent vingt mille tonnes (120 000 t),  
13 l'intensité carbone, c'est de moins trente-deux  
14 virgule quatre grammes (-32,4 g/MJ) de CO<sub>2</sub>  
15 équivalent par mégajoule.

16 Donc, est-ce qu'on l'a fait? La réponse est  
17 oui. Puis l'envergure de ça, bien, c'est le moins  
18 trente-deux virgule quatre (-32,4 gCO<sub>2</sub>/MJ.)  
19 Évidemment, ça s'applique à un projet municipal  
20 comme le nôtre.

21 Un autre projet municipal qui a des  
22 intrants un peu différents peut avoir une autre  
23 intensité carbone. Et le projet agricole devrait  
24 avoir, en termes d'émission, une intensité carbone  
25 encore plus faible, beaucoup plus faible. On

1           pourrait même parler du simple au double, dans le  
2           cas d'un projet agricole.

3       Q. **[66]** Et en fait, là, je comprends que vous avez  
4           calculé le montant en gramme, mais est-ce que vous  
5           avez évalué une valeur en dollars par gramme ou une  
6           valeur en dollars, une valeur monétaire associée à  
7           ça?

8       R. On n'a pas fait cet exercice-là. On n'est pas allé  
9           jusqu'à là. Pour nous, présentement, c'était de  
10          connaître le produit qu'on avait entre les mains.  
11          Comme on n'a pas encore au Québec ce marché-là, on  
12          voulait un peu se positionner, pour savoir qu'est-  
13          ce qu'on avait comme produit pour éventuellement  
14          être prêt à en discuter.

15       M. GABRIEL DURANY :

16       R. Puis pour nous, au niveau de l'Association, c'est  
17          un message qu'on passe de façon très large dans...  
18          comme je vous ai dit dans le cadre de nos  
19          commentaires sur la stratégie parce que ça  
20          transcende l'ensemble des acteurs de bioénergie,  
21          d'hydrogène vert. Ce qui vient d'être énoncé par  
22          monsieur Trépanier. C'est-à-dire que la proposition  
23          de valeur de nos produits ne peut être évaluée en  
24          ce moment. Et tout cela dans un contexte où nous  
25          avons un prix de carbone connu, publié. Et donc, il



1 y aurait moyen de le faire.

2 Mais si, vous, vous avez parlé... je crois  
3 que vous avez parlé avec un de nos membres qui est  
4 plus du côté financier des choses, en huis-clos,  
5 vous savez qu'en ce moment, ce n'est pas modélisé  
6 par les banquiers. Et donc, voici le coeur et le  
7 noeud de la question que vous posez : comment  
8 allons-nous arriver à standardiser? On est très  
9 conscient, en passant, au moment où on répond à vos  
10 questions, qu'on est dans l'Étape D. On est très  
11 focussé sur l'objectif de cette Étape qui est de  
12 sortir un contrat typique qui permet à nos joueurs  
13 de contracter sur un « level playing field » avec  
14 d'autres joueurs. Mais si on aborde le sujet de  
15 façon plus large, voici la question qu'il faut  
16 résoudre : comment allons-nous arriver à un calcul  
17 standardisé, partagé par l'ensemble de l'industrie,  
18 qui est vérifié de façon adéquate et audité  
19 régulièrement et surtout qui est finançable. Et  
20 pour nous, c'est une urgence. Et c'est une urgence  
21 d'arriver à cette réponse.

22 Bon. On est des gens patients, on est des  
23 développeurs de projets, on travaille en années.  
24 Quand je dis « urgence », je dis simplement qu'il  
25 faudrait... qu'il est, pour nous, important

1 d'aborder cette question-là rapidement. Et je vous  
2 remercie de poser la question.

3 M. PASCAL CORMIER :

4 R. Juste pour compléter. Comme vous savez, il y a une  
5 valeur du carbone au Québec. Les clients  
6 industriels qui sont sujet au SPEDE savent très  
7 bien c'est quoi la valeur. Donc, il y a des  
8 mesures... comme monsieur Trépanier a mentionné, il  
9 y a une mesure... pas « standardisée », mais  
10 établie, là, associée à du CO2. Il y a valeur pour  
11 le CO2. Donc, on peut penser qu'un client  
12 industriel, qui, lui et ses actionnaires, sont très  
13 au fait de la valeur du carbone, peuvent attribuer  
14 une valeur à ces attributs-là. Même s'ils ne  
15 peuvent pas le mettre dans leur... dans le calcul  
16 du SPEDE, au niveau corporatif, ça pourrait être  
17 utilisé, là. Il y a une valeur marché du carbone,  
18 c'est ce que je voulais dire. Je ne sais pas si ça  
19 répond à votre question.

20 M. GABRIEL DURANY :

21 R. Ce qui pourrait me permettre de compléter en disant  
22 simplement que l'AQPER entretient depuis plusieurs  
23 mois des discussions avec les grands consommateurs  
24 gaziers, et je peux vous confirmer qu'il y a un  
25 intérêt à payer, mais ça vient avec une notion de

1 traçabilité et je pense que vous commencez à  
2 comprendre, par la réponse qu'on vous donne,  
3 pourquoi. C'est important pour eux d'avoir... donc  
4 de savoir d'où vient le GNR et surtout quelle est  
5 l'intensité carbone du produit qu'ils achètent.  
6 C'est un concept qu'on connaît beaucoup aux États-  
7 Unis, c'est un « renewable identification number »,  
8 donc un certificat qui garantit littéralement que  
9 le produit offre ce genre de baisse et donc que le  
10 joueur industriel puisse se tourner vers ses  
11 parties prenantes, actionnaires ou le SPEDE et  
12 faire valoir ce genre de baisse d'émissions obtenu  
13 par l'achat d'un produit, comme l'a dit monsieur  
14 Trépanier, qui dans bien des cas, est carboné négatif.  
15 Il faut se rappeler pourquoi un modèle tel que le  
16 modèle qui a été assemblé par Dunsky, mais pas que,  
17 en vient à attribuer une valeur intéressante à ces  
18 bioénergies-là. Merci.

19 Q. **[67]** Je vais juste... Est-ce que vous me laissez un  
20 instant, s'il vous plaît, je vais juste valider  
21 quelque chose? Merci.

22 R. Pas de problème.

23 Q. **[68]** En fait, je crois que j'avais oublié de fermer  
24 mon micro. Donc, vous avez probablement entendu la  
25 question d'avance, mais bref..

1 M. PASCAL CORMIER :

2 R. Non, on se parlait.

3 Q. [69] O.K. Tant mieux, ça tombe bien. En fait,  
4 j'aimerais savoir, je crois avoir compris, là, que  
5 vous aviez des discussions avec des clients  
6 industriels. Mais est-ce que ces discussions-là  
7 aboutissent par des contrats, par la conclusion de  
8 contrats?

9 R. Oui, excusez-moi. Ce que... ce qui ressort, là, des  
10 discussions qu'on vient d'avoir, là, c'est qu'il y  
11 a... il n'y a pas nécessairement, on ne se  
12 prononcera pas sur des contrats entre industriels  
13 puis des clients. Par contre, on est d'accord à  
14 savoir qu'il y a... Énergir a un rôle à jouer  
15 éventuel, là, comme courroie de transmission  
16 entre... c'est Énergir qui possède la plupart des  
17 attributs environnementaux. S'ils contractent du  
18 gaz naturel qui va être livré en deux mille vingt-  
19 sept (2027), bien ce gaz-là va venir avec des  
20 attributs. Je donne un exemple deux mille vingt-  
21 sept (2027), là, ou deux mille vingt-huit (2028)  
22 ou... et est d'avis qu'Énergir pourrait jouer un  
23 rôle clé, là, elle joue un rôle de transmission  
24 entre les fournisseurs qui ont des durées  
25 contractuelles importantes.

1                   Puis quand c'est les... les industriels,  
2 eux, ils auraient accès à un tarif qui n'est pas  
3 d'une durée contractuelle aussi importante, donc il  
4 peut... ça peut aider l'arrimage, là, entre  
5 différents besoins, là, que des clients industriels  
6 ou institutionnels pourraient avoir versus les  
7 contraintes de financement où les producteurs GNR  
8 ont besoin de signer des contrats à très long  
9 terme.

10                   Donc, c'est... ce serait difficile pour un  
11 industriel de se commettre pour vingt (20) ans  
12 ou... enfin. Donc, c'est la possibilité de... de  
13 mettre en commun les différentes ressources en GNR  
14 puis de mettre en commun les différentes... les  
15 différents besoins par le truchement, comme nous on  
16 a suggéré, il y a peut-être d'autres solutions, on  
17 a pensé à des... à un mode tarifaire, là, mais  
18 c'est... je ne sais pas si ça répond à votre  
19 question, mais c'est comme ça qu'on voit  
20 l'évolution du marché où est-ce que le GNR jouerait  
21 un rôle de... de... je ne sais pas si  
22 « entremetteur » c'est le bon terme, là, mais... de  
23 médium entre les deux.

24 M. GABRIEL DURANY :

25 R. J'avais utilisé le terme « courtage » ou

1 « courtier ». Souvent, c'est une... c'est une  
2 discussion qui existe - pour compléter le réponse,  
3 je vais vous le dire ainsi, là, Madame Cardinal -  
4 c'est une discussion qui existe en général dans  
5 d'autres secteurs que le gaz naturel, comme  
6 l'électricité renouvelable aussi dans d'autres  
7 juridictions. C'est-à-dire que quand on rentre dans  
8 des notions où un grand consommateur s'adresse à un  
9 producteur, comme l'a très bien dit Pascal, souvent  
10 l'élément qui est difficile c'est que le producteur  
11 a besoin d'un long... d'une longue période d'achat,  
12 donc c'est pour ça qu'on était d'accord avec le  
13 vingt (20) ans, la position d'Énergir, pour pouvoir  
14 faire valoir à ses financiers qu'ils peuvent donc  
15 financer le projet sur un horizon assez long. O.K.  
16 Donc, ça je pense qu'on se comprend.

17 Tandis que l'acheteur, lui, souvent ne va  
18 pas vouloir se commettre sur une période aussi  
19 longue. Et donc, souvent le rôle d'un joueur comme  
20 Énergir c'est justement de servir d'entremetteur,  
21 d'être le courtier de ce produit-là.

22 Qu'est-ce qui est arrivé littéralement  
23 pendant nos conversations avec les grands... les  
24 grands producteurs? C'est quoi le constat qu'on en  
25 tire, nous, depuis... parce que ça fait plusieurs

1 mois qu'on parle avec eux. Simplement qu'on énonce  
2 des réalités semblables. En dehors de la différence  
3 que je viens de vous nommer, là, le fait que nous  
4 on a besoin d'un terme de vingt (20) ans, qu'eux  
5 ils ne peuvent pas se commettre aussi longtemps,  
6 qu'Énergir peut servir d'entremetteur. Qu'est-ce  
7 qui nous unit? Bien c'est simplement que, nous, on  
8 a envie de produire un produit traçable, on a envie  
9 d'être payé à la pleine valeur de l'intensité  
10 carbone de nos produits. On a envie de rappeler  
11 aujourd'hui à la Régie que souvent les produits de  
12 site d'enfouissement ne sont pas carboneutres,  
13 légèrement carbopositifs. Et rarement  
14 carbonégatifs, comme les produits de  
15 biométhanisation.

16 Et que ça appelle donc à une traçabilité, à  
17 une caractérisation de cette intensité-là. Et donc,  
18 si vous voulez, comme l'a expliqué Pascal,  
19 littéralement, un élément tarifaire entre  
20 entreprises et producteurs consentants, où il y a  
21 cet échange d'argent en échange de cette intensité  
22 carbone améliorée. Et ça, c'est le besoin.  
23 Traçabilité, la traçabilité puis le calcul de  
24 l'intensité carbone standardisée, c'est ça qui nous  
25 unit avec les grands producteurs dans nos

1 discussions. J'espère que c'est plus clair.

2 Q. [70] Ça va aller, merci. Donc, ma dernière question  
3 en fait c'est pour clarifier un peu à la  
4 diapositive 21 de la présentation. En fait, c'est  
5 la diapositive qui explique que l'AQPER accepte la  
6 proposition d'Énergir, à l'exception de certains  
7 éléments, dont le prix moyen de trente dollars par  
8 gigajoule (30 \$/GJ) au lieu de vingt-cinq dollars  
9 le gigajoule (25 \$/GJ) proposé par Énergir.

10 Et vous proposez, là, une révision des  
11 balises de prix, donc du prix moyen, prix plafond  
12 sur une base annuelle dans le cadre des dossiers  
13 tarifaires. En fait, c'est pour essayer de  
14 comprendre, là, est-ce que l'AQPER fait l'hypothèse  
15 que la révision annuelle des prix serait seulement  
16 à la hausse? Puis en fait, par le fait même,  
17 comment la révision des prix pourrait se faire.  
18 Est-ce qu'Énergir devrait... Comment en fait, c'est  
19 ça, la révision des prix pourrait être faite?

20 M. PASCAL CORMIER :

21 R. Je vais consulter rapidement puis je vous reviens.  
22 Oui, excusez-moi. Là, effectivement, l'objectif  
23 c'est de suivre l'évolution du marché. Donc, ça  
24 peut aller à la baisse ou à la hausse. Mais je ne  
25 veux pas me prononcer où ça s'en va, là, sinon je



1           vais être riche. Si je suis capable de savoir avec  
2           certitude où ça s'en va.

3       Q. [71] Parfait. Donc, en fait, si ça complète votre  
4           réponse, moi, ça complète ma partie des questions.  
5           Donc, par la suite, ça serait mon confrère, maître  
6           Bellemare qui continuerait. Mais là, je vais  
7           laisser, à la discrétion de madame la présidente,  
8           est-ce qu'on poursuit ou...

9       LA PRÉSIDENTE :

10          Parce qu'on a des contraintes de temps. Il y a  
11          monsieur le sténographe, entre autres, qu'on a déjà  
12          dépassé l'heure entendue. Je ne sais pas, Maître  
13          Bellemare, vous en avez pour combien de temps?  
14          Parce qu'à quatre heures (4 h), il va vraiment  
15           falloir arrêter. Alors, si on n'a pas fini à quatre  
16          heures (4 h), il va falloir reprendre demain matin.

17       Me ALEXANDRE BELLEMARE :

18          J'ai deux questions, Madame la Présidente, pour le  
19          panel.

20       LA PRÉSIDENTE :

21          Allez-y puis on verra. Mais à quatre heures (4 h)  
22          si on n'a pas terminé, il va falloir reprendre.  
23          Maître Bellemare, posez vos questions puis on se  
24          reverra demain matin, après vos questions.

25

1 INTERROGÉS PAR Me ALEXANDRE BELLEMARE :

2 Merci. Donc, Alexandre Bellemare pour la Régie.

3 Q. [72] Dans son mémoire, l'AQPER mentionne qu'une  
4 méthode uniforme et impartiale de comptabilisation  
5 des attributs environnementaux doit être mise en  
6 place. C'est à la pièce C-AQPER-0014 aux pages 17  
7 et 18. Je pense qu'on n'a pas besoin de la  
8 présenter à l'écran.

9 Pourriez-vous préciser quelle est la  
10 méthode, quelle est cette méthode uniforme et  
11 impartiale de comptabilisation des attributs  
12 environnementaux que vous recommandez?

13 R. Excusez-moi, je vous reviens dans trente (30)  
14 secondes. Oui, bonjour, on ne peut pas se prononcer  
15 pour l'instant. Il y a des discussions à l'interne.  
16 L'objectif du commentaire dans la preuve était  
17 déterminé qu'il y avait un besoin d'avoir une  
18 méthode reconnue par tous qui est acceptée par  
19 l'industrie. Et au surplus, on pourra se prononcer  
20 plus en détail avec des consultations approfondies  
21 lors de la prochaine étape, si requis, par la  
22 Régie.

23 Q. [73] Merci. Ma dernière question, c'est une  
24 question que j'ai adressée à Énergir également. On  
25 se souviendra qu'en tout début de dossier, le

1           numéro de la pièce en témoigne, la pièce B-0049. Il  
2           y avait une étude qui a été déposée par les firmes  
3           WSP et Deloitte qui faisait état d'un potentiel  
4           technico-économique pour la production de cent  
5           quatre-vingt-deux gigajoules (182 GJ) de GNR à un  
6           prix de vingt dollars le gigajoule (20 \$/GJ).

7                        Vous proposez un coût moyen d'acquisition à  
8           trente dollars le gigajoule (30 \$/GJ). Pourriez-  
9           vous concilier ou avez-vous un regard critique sur  
10          cette étude-là ou commenter?

11        R. Excusez-moi, est-ce que c'est possible d'avoir le  
12        document, au moins la page frontispice, à l'écran,  
13        pour qu'on puisse voir l'année de production,  
14        puis... Le 0049, je peux vous dire que l'AQPER  
15        n'était pas là.

16        Q. **[74]** Non, effectivement.

17        R. Je veux juste voir la... pour qu'on puisse se  
18        prononcer. Au moins savoir à quoi qu'on fait  
19        référence, s'il vous plaît.

20        Q. **[75]** Parfait. Madame la Greffière, si vous pouvez  
21        afficher la pièce B-0049, à la page 11.

22        LA PRÉSIDENTE :

23        Maître Bellemare, je vais vous laisser poser la  
24        question, mais si les témoins veulent prendre  
25        connaissance de la pièce et commenter demain, comme

1 on reprend demain avec eux, ça va être une  
2 possibilité.

3 M. PASCAL CORMIER :

4 Ça nous va. Ça va faire une belle lecture de  
5 chevet.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bien, en fait, voulez-vous poser votre question?  
8 Parce que je vois qu'il y a dix-huit (18) pages.  
9 Vous voulez peut-être raccourcir leur lecture.

10 Me ALEXANDRE BELLEMARE :

11 Q. [76] Bien, tout à fait, c'est de concilier la  
12 proposition de l'AQPER d'un prix de trente dollars  
13 (30 \$), d'un coût d'acquisition moyen de trente  
14 dollars le gigajoule (30 \$/GJ) avec à ce moment-là  
15 en deux mille dix-huit (2018) le potentiel  
16 technico-économique qui avait été évalué par les  
17 deux firmes à vingt dollars le gigajoule (20 \$/GJ).  
18 Donc, ma question c'est de concilier les deux  
19 montants ou de commenter, d'avoir un regard  
20 critique quelconque sur l'étude, en fait de  
21 concilier les deux montants.

22 M. PASCAL CORMIER :

23 R. Oui. Excusez-moi, on va prendre le temps de prendre  
24 connaissance de la pièce, puis on vous répond  
25 demain matin.

1 Q. [77] Merci. Pas d'autres questions, Madame la  
2 Présidente.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci. Alors, on recommencera demain avec votre  
5 réponse à la question de maître Bellemare, et puis  
6 ensuite avec les questions de la formation. Et puis  
7 on passera par la suite à l'ACEFQ. Mais on aura  
8 terminé à la preuve de l'AQPER. Alors, là-dessus,  
9 je vais vous souhaiter une belle journée. Et merci  
10 à... Ah, bonjour, Maître Thibodeau.

11 Me PHILIP THIBODEAU :

12 Bonjour. Oui, rapidement. D'habitude c'est des  
13 bonnes nouvelles mais on va finir la journée avec  
14 une mauvaise nouvelle. On avait dit qu'on serait  
15 probablement en mesure de déposer les engagements  
16 d'ici la fin de la journée mais, là, on me dit que  
17 ça risque d'aller à demain matin. Donc,  
18 malheureusement si vous aviez ajouté nos réponses à  
19 vos lectures de chevet, il va falloir essayer de  
20 trouver quelque chose d'autre d'aussi intéressant.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Je ne sais pas si ça va être possible. En tout cas,  
23 on les prendra quand elles arriveront. Et puis on  
24 en prendra connaissance à ce moment-là.

25

1 Me PHILIP THIBODEAU :

2 Merci. Bonne fin de journée.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci vous aussi. Bonne journée tout le monde. À  
5 demain.

6 AJOURNEMENT

7

8

9 SERMENT D'OFFICE :

10 Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,  
11 certifie sous mon serment d'office, que les pages  
12 qui précèdent sont et contiennent la transcription  
13 exacte et fidèle des notes recueillies par moi au  
14 moyen du sténomasque d'une retransmission en  
15 visioconférence, le tout conformément à la Loi.

16

17 ET J'AI SIGNE:

18

19

20

---

Sténographe officiel. 200569-7